48e ANNÉE. — N° 16.629

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris

ABONNEMENTS — 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16 f. 30 f.
Francs et Colonies... 9 » 17 f. 32 f.
Etranger ..... 10 » 20 f. 40 f.

10 c. le numéro

La Petite Gironde

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

VENDREDI 11 JANVIER 1918
SAINTE HORTENSE
SOLEIL : lever 7 h. 40; couch. 4 h. 40
LUNE : nouv. le 12; P. Q. le 19

La Paix des États-Unis

Comme M. Stéphen Pichon et M. Clémenceau, comme M. Lloyd George, M. Wilson a estimé qu'aucun doute, aucune « interprétation séparée » ne pouvait peser sur les buts de guerre des alliés. Les pourparlers de Brest-Litovsk ont posé des questions auxquelles la presse des empires centraux et même certains partis de l'Entente ont fait des réponses contradictoires. Il importe de préciser comment et pourquoi les conditions de paix des Etats-Unis concordent avec celles des alliés. M. Wilson l'a fait avec une hauteur et une générosité de vues qui ne laissent place à aucune équivoque.

Le président Wilson ne veut voir dans les convulsions de la Russie qu'un effort désespéré « pour réaliser son espoir suprême de liberté et de paix dans l'ordre ». Elle a exposé aux représentants des empires centraux des principes qui avaient peut-être quelque sens pour les libéraux austro-allemands; mais ces principes étaient suivis d'un programme repoussé par le parti militaire. Les empires centraux veulent garder tout ce qu'ils ont pris. Et comme si cette prétention n'était pas tout un programme d'annexion et de conquêtes, ils ont l'audace de nous demander quels sont nos buts de guerre, alors qu'eux-mêmes n'ont cessé de voiler leurs intentions et de se dérober à toute explication loyale.

Nos buts de guerre ! Ne les avons-nous pas donnés ? Il n'y a là-dessus aucune confusion chez les nations de l'Entente. Les Etats-Unis sont entrés dans la guerre « parce que des violations du droit les touchaient au vif et rendaient la vie de leur peuple impossible ». Il fallait des réparations et des garanties. Mais toute nation doit être préservée d'une agression injuste. Tous les peuples sont solidaires. « A moins que justice ne soit faite aux autres, elle ne nous sera pas faite à nous-mêmes. »

Et le président Wilson établit alors le programme de paix des Etats-Unis, qui est « le programme de la paix mondiale » : suppression des traités secrets, liberté des mers, liberté et égalité économique, évacuation et restauration de la Russie, de la Belgique, de l'Alsace-Lorraine, de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro; rectification de la frontière italienne, intégrité de l'empire ottoman d'aujourd'hui, Pologne indépendante et Société des Nations.

C'est le plan du monde futur que dresse ici le président Wilson, avec la vision large du philosophe, la précision généreuse du juriste et l'éloquence à la fois attendrie et ferme de l'homme d'Etat. Toutes les parties en seront-elles réalisées à cette échelle ? Quelles retouches y apportera le souci de la défense nationale chez tel ou tel belligérant ? Nombre de défiances devront s'inscrire dans des traités pour rendre ce monde habitable. Mais nous n'en sommes pas encore au chapitre des garanties. M. Wilson, que les ailes de la chimère n'effleurent point, n'a voulu que réclamer aujourd'hui, n'est-ce pas ? la paix promise sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Cette bonne volonté, entière et sincère, elle marque d'ailleurs, avec une inflexible résolution, le champ où elle doit s'exercer à cette heure, pour préparer justement le bonheur du monde. Tant que le droit ne sera pas restauré, dit M. Wilson, « nous sommes disposés à combattre et à continuer de combattre », pour la paix durable et juste, contre l'impérialisme tyrannique. « Le peuple des Etats-Unis est prêt à sacrifier sa vie, son honneur, et tout ce qu'il possède » dans cette guerre décisive pour la liberté du monde.

Acclamés par l'assemblée, accueillis chez les alliés avec un émoi patriotique, ces accents du président Wilson balayent les gaz asphyxiants du doute et de l'équivoque. Le peuple et les dirigeants de l'Allemagne sont démasqués et flagellés par la loyauté de cette parole, toute frémissante d'un amour quasi-religieux du droit et de l'humanité. Les perfidies grossières et les habiletés mesquines ne sont plus de saison; nos adversaires le comprendront-ils enfin ? Ils voulaient un programme de paix complet et détaillé ? Ils l'ont aujourd'hui, et il est tel qu'il n'est réalisable que par la guerre jusqu'au bout ! C. Q. F. D... pour la dernière fois !

P. B.

LE DISCOURS DE M. WILSON

Le Message sera répandu dans le Monde entier

Washington, 10 janvier. — Le Message adressé par le président Wilson au Congrès a été répandu dans le monde entier, après avoir été traduit dans toutes les langues par le comité d'information publique.

Washington, 10 janvier. — Le président Wilson a pris des mesures pour assurer la plus grande publicité possible à son Adresse dans les pays ennemis et en Russie. Le consul américain à Vladivostok fut un des premiers à en recevoir.

Le texte, à plus d'un million d'exemplaires imprimés en allemand, sera lancé au-dessus des lignes ennemies. L'Adresse sera affichée dans tous les villages et villes de la Russie; elle sera imprimée dans tous les journaux par les soins du Comité officiel des informations, maintenant créé en Russie, et sera répandue à profusion dans tous les pays neutres. Le discours sera traduit en idiome austro-slave et circulera en Autriche-Hongrie.

Un effort considérable sera tenté pour que l'humanité entière ait connaissance du programme de paix du président Wilson.

L'Admiration de M. Roosevelt

New-York, 9 janvier. — Le discours du président a satisfait toutes les classes de la nation américaine. Son plus enthousiaste admirateur est M. Roosevelt, qui a publié aujourd'hui la déclaration suivante : « Ce discours signifie que la guerre va continuer. Maintenant chacun de nous doit faire tout son possible pour accélérer la guerre et assurer le maximum de rendement dans sa poursuite. »

La Presse anglaise

Londres, 10 janvier. — Le Message de Zeitz écrit : « Si la presse allemande n'apprécie pas le programme développé par M. Lloyd George, elle estimera sans doute que celui de M. Wilson n'est guère plus satisfaisant. Les deux discours sont identiques sur la netteté des buts et sur la fermeté de la détermination qui anime les puissances alliées. M. Wilson expose certaines propositions qui peuvent paraître utopistes à l'heure présente, mais les alliés ont démontré qu'ils se proposaient un but commun et désintéressé en cherchant à obtenir l'abolition de toutes les menaces qui ont jusqu'à présent troublé la vie des peuples libres. »

Londres, 10 janvier. — LLe Message de M. Wilson soulève un profond intérêt parmi le public anglais, et la presse se livre à de nombreux commentaires.

Le « Times » dit : « La principale critique que des penseurs réfléchis seraient disposés à faire à l'exposé de M. Wilson, ce serait que, dans son élan sublime vers l'idéal, le président ne tienne pas assez compte de certaines dures réalités de la situation.

Le « Daily Telegraph » écrit : « Le Message de M. Wilson recevra le plus cordial assentiment des membres de l'alliance européenne. »

Le « Morning Post » dit : « Les alliés reconnaissent avec une gratitude immense que l'Amérique, ayant la plus grande occasion qui ait jamais été offerte à une nation de combattre pour la liberté, s'élève noblement à la hauteur des circonstances. »

Du « Daily Chronicle » : « L'Adresse présidentielle est impressionnante par ses qualités intrinsèques et par la position unique de son auteur. Le monde entier attendra avec anxiété de connaître la réponse que recevra cet appel. »

Les « Daily News » écrivent : « A certain point de vue, le Message de M. Wilson marque une définition encore plus nette des buts des alliés qu'on ne l'avait trouvée dans le discours de M. Lloyd George. Par les déclarations de ces huit derniers jours, les alliés ont donné un témoignage évident de leur bonne foi. La parole est maintenant à l'Allemagne. Elle n'aura de poids que si elle est prononcée par la voix même du peuple allemand. »

La Presse américaine

New-York, 10 janvier. — Commentant le Message de M. Wilson, les journaux sont d'accord pour reconnaître qu'il constitue la plus compréhensive et la mieux définie des déclarations de paix qui ait été encore formulée par un chef responsable d'un gouvernement, et c'est dans ses grandes lignes, si étroitement en accord avec celles de M. Lloyd George, qu'il montre l'existence complète de communauté de vues entre Washington et Londres au sujet des buts et des objectifs de la guerre.

Le « World » fait remarquer que la seule différence notable qui existe entre le Message de M. Wilson et le discours de M. Lloyd George est que celui-ci déclare que la Russie ne peut être sauvée que par son propre peuple, tandis que M. Wilson croit avec raison que la paix future du monde dépend dans une très large mesure du sort final de la Russie et refuse d'abandonner le peuple russe aux manœuvres et aux intrigues allemandes.

La « Tribune » fait observer que les Etats-Unis et les nations plus directement assaillies par les armées allemandes doivent de la reconnaissance au président Wilson.

Le « Sun » fait une longue comparaison entre les programmes de M. Lloyd George et de M. Wilson, et ajoute : « De cette comparaison il résulte clairement que, tandis que le président Wilson traite certains points laissés plus ou moins vagues par M. Lloyd George et ne va pas aussi loin que celui-ci sur les autres points, il n'existe pas de différence sensible entre les conditions posées. Prises ensemble, les deux déclarations manifestent les intentions honnêtes et communes des deux gouvernements.

Le « Times » dit : « Maintenant que nos buts de guerre ont été de nouveau formulés, nous souhaitons que quelques nouveaux progrès satisfaisants soient faits dans la lutte contre les Allemands. »

L'Opinion italienne

Rome, 10 janvier. — Les sphères officielles estiment que le président américain soutient tous les arguments du droit international, appuyant juridiquement les bases jetées par M. Lloyd George. Ainsi se forme le programme définitif de paix internationale qui permettra la constitution de la Société des nations sans boycottage économique. Les empires centraux vont donc se trouver devant la nécessité de répondre aux alliés, et les courants impérialistes se trouveront paralysés par les masses démocratiques, de sorte que la désagrégation produite en Russie par la guerre serait produite dans les empires centraux par la paix.

Les Trade-Unions et le Labour Party approuvent le Président

Londres, 9 janvier. — Le comité parlementaire du Congrès des Trade-Unions et le comité exécutif du Labour Party, ainsi que le comité parlementaire du Congrès des Coopératives, publient ce soir une déclaration approuvant le discours que le président Wilson vient de consacrer aux buts de guerre des alliés.

La largeur des vues exprimées par M. Wilson, dit le document, se manifeste particulièrement lorsque le président des Etats-Unis affirme que les négociations de paix aussitôt commencées devront être absolument publiées et n'invoquer ou sanctionner aucun secret.

Les travaillistes britanniques approuvent également du fond du cœur la sympathie que M. Wilson exprime à la Russie pour les efforts qu'elle fait dans le but d'acquérir sa liberté complète. La démocratie anglaise désire par-dessus tout faire savoir à la démocratie russe que tous les alliés sont avec elle dans la lutte qu'elle a entreprise en faveur de la paix et de la liberté et dans sa volonté de préserver à tout prix les effets bienfaisants de la révolution.

Tous les Alliés vont définir leurs Buts de Guerre

Paris, 10 janvier. — Le Message du président Wilson va probablement avoir pour conséquence d'amener toutes les nations de notre alliance à définir leurs buts de guerre dans une déclaration commune. Telle était, du reste, dès la fin de décembre, l'idée du gouvernement français. Apparemment, les gouvernements de Londres et de Washington ont préféré procéder par initiatives isolées. Sans doute, aujourd'hui l'ensemble des cabinets alliés estimera-t-il qu'il convient de donner comme conclusion à ces Manifestes isolés un Manifeste commun.

La question sera tranchée au cours de la Conférence des premiers ministres, qui aura lieu la semaine prochaine.

Dans ces conditions, M. Pichon pourrait malaisément répondre aux diverses demandes d'interpellation déposées à la Chambre, et il est vraisemblable que la discussion en sera reportée au 18 janvier.

Les Socialistes allemands veulent garder l'Alsace-Lorraine

Zurich, 10 janvier. — M. Scheidemann, dans une déclaration publique, et le « Vorwaerts », dans un leader, précisent le point de vue des socialistes officiels au sujet des conditions de paix de M Lloyd George. Ils déclarent celles-ci totalement inacceptables, parce qu'il n'existe pas pour les Allemands, à quelque parti qu'ils appartiennent, de question d'Alsace-Lorraine, qui doit rester allemande.

« Ce serait une injustice bien plus grande encore que celle qui a pu être commise en 1871, conclut le « Vorwaerts », que de vouloir replacer aujourd'hui ces populations sous le joug étranger. »

En Angleterre

Télégrammes du Roi d'Angleterre et du Président Wilson

Londres, 10 janvier. — A l'occasion de la nouvelle année, le roi George a envoyé au président Wilson le télégramme suivant :

« A l'occasion du Nouvel An, je désire, Monsieur le Président, vous exprimer mes bons souhaits les plus sincères pour votre bonheur, pour la prospérité et le succès des Etats-Unis dans la grande œuvre qu'ils ont entreprise sous votre direction, afin de soutenir les principes élevés de liberté et de justice. Les puissants efforts que la grande République que vous représentez est en train de faire fournissent la garantie la plus sûre que les buts élevés que nous voulons atteindre en commun seront heureusement atteints.

« GEORGE, R. I. »

M. Wilson a répondu :

« A cette heure solennelle, où une nouvelle année s'ouvre sur le monde par le sang versé pour la défense des droits éternels des peuples, et où apparaît pour elle l'heureuse perspective de la conquête, de la sécurité et de la paix universelle dans la fraternité des nations, votre Message vient encourager le peuple américain et fortifier sa conviction de la justice de la grande cause à laquelle il a dévoué sa vie et son honneur national.

« Woodrow WILSON. »

Aux Etats-Unis

ENVOI DE VIVRES AUX ALLIES

New-York, 10 janvier. — Toutes les mesures sont prises ici pour expédier en Angleterre et en France de fortes quantités de vivres aussi rapidement que possible.

En Chine

LA PESTE N'EST PAS ENRAYÉE

Pékin, 10 janvier. — Tous les trains de voyageurs et de marchandises sont arrêtés entre Pékin et Feng-Chen, terminus actuel de la ligne Pékin-Soul-Youm.

Un voyageur atteint de peste a été découvert sur le trajet de Tatoung-Fou à Feng-Chen. On signale de nombreux cas de peste dans les environs immédiats de Feng-Chen et de nombreux cas à Feng-Chen même.

M. Machado à Paris

Paris, 10 janvier. — M. Bernardino Machado, ancien président de la République portugaise, est arrivé ce matin à Paris.

Hindenburg à Berlin

Zurich, 10 janvier. — Le maréchal Hindenburg et le général Ludendorf sont attendus aujourd'hui à Berlin, où ils vont conférer avec le chancelier Hertling.

PAGES D'HÉROISME

LES GLORIEUX SOLDATS DU SUD-OUEST

(De notre Correspondant spécial accrédité auprès des Armées)

Avec l'autorisation du commandement, j'ai pu rassembler un certain nombre de documents relatifs aux faits d'armes les plus remarquables et aux actes héroïques individuels ou collectifs des unités du Sud-Ouest.

Le choix de ces pages a été fait par les corps eux-mêmes, qui ont dû le borner aux principaux épisodes. C'est dire que ces rappels des plus glorieux jours ne formeront pas un répertoire complet. Ce sera comme un préambule à l'histoire détaillée des prouesses des régiments de chez nous, un simple aperçu, un abrégé. On demandait à ces régiments de se caractériser par leurs gestes magnifiques; ils l'ont fait avec une sobriété qui les peint d'abord. Je les présenterai comme ils se présentent eux-mêmes, tout seuls ou en groupes, et je n'amoindrirai pas l'éloquence brève des documents qui respirent l'action par des commentaires oiseux.

Mais il importe de préciser, au début de cette publication, qui est un hommage aux vaillants de nos régions, que ce sont là les premières pierres du monument à élever aux braves. Chacune de ces pierres est un fragment de l'histoire de la guerre. Les vers de Victor Hugo ouvrant la « Légende des Siècles », reviennent à notre mémoire. Comme lui, avec une légère variante, nous dirons :

J'eus un rêve, le mur de guerre m'apparut,
C'était de la chair vive sur du granit brut !

Ce granit est fait d'existences sacrifiées à la Patrie, de sang versé dans les batailles. Et c'est de cette matière prestigieuse que, plus tard, avec les témoignages officiels, avec la parole des survivants, la correspondance des familles, sera bâti l'édifice de gloire dans sa resplendissante majesté.

Emile THOMAS.

18e Régiment d'Infanterie

ACTES COLLECTIFS

Le 18e d'infanterie a obtenu deux citations à l'ordre de l'armée, l'une pour sa conduite aux combats de Marchais-en-Brie en 1914, l'autre en 1917 à la suite des affaires de Craonne.

Combats de Marchais-en-Brie

Le 5 septembre 1914, l'ordre de reprendre l'offensive arriva. La nouvelle fut accueillie avec joie : on était fatigué de tourner le dos à l'ennemi. Le 6 et le 7, marche d'approche. Le spectacle de la sauvagerie allemande et de la joie des habitants libérés contribuaient à exalter le moral de la troupe. Le 8, à treize heures, le régiment apprit qu'il devait enlever le village de Marchais-en-Brie. Les trois bataillons furent mis en ligne. Un mouvement de terrain cache l'objectif; on se déploie en tirailleurs. Aussitôt, un tir de barrage ennemi balaie la crête, mais les hommes riaient de ces mauvais fusants qui éclataient trop haut ! On avance, on dépasse le barrage. Au-delà de la crête, les mitrailleuses allemandes entrent en action, mais la ligne de tirailleurs avance toujours sous la pluie torrentielle d'un orage qui éclate à ce moment même. Tout d'un coup, un frémissement parcourt les rangs : à droite, les clairons du 1er bataillon sonnent la charge ! Les hommes ne peuvent tenir en place ! Aux cris de : « En avant ! » tout le monde se rue avec enthousiasme sur le village. On le traverse au pas gymnastique. Le village est pris, l'ennemi s'enfuit, laissant de nombreux morts sur le terrain. Le régiment s'empare de deux canons et de plusieurs mitrailleuses. Les hommes voulaient continuer la poursuite, mais la nuit est tombée, et permet aux Allemands d'échapper à de nouvelles attaques.

Pour ce haut fait, le 18e d'infanterie fut cité le 12 septembre 1914 à l'ordre de l'armée.

Affaires de Craonne

L'attaque a été préparée par des combats à la grenade qui permirent d'occuper une partie des caves de Craonne et de déterminer avec précision la ligne ennemie (du 21 avril au 2 mai 1917). La prise de Craonne fut exécutée le 4 mai, après une préparation d'artillerie très violente. A dix-huit heures, deux compagnies gravissent les pentes escarpées du plateau de Californie et atteignent la crête avec un élan superbe; 300 prisonniers sont faits; matériel capturé : 1 canon de 77, 4 minenwerfer, 7 mitrailleuses. Le 5 mai, attaque générale du C. A. à neuf heures. Les deux bataillons de première ligne se lancent à l'assaut, traversent le plateau, brisent toutes les résistances, nettoient les tranchées, font sauter les abris. Un quart d'heure après, tous les objectifs sont atteints. Tout le plateau est à nous. Total des prisonniers : 320; nombreux matériel. Les 5 et 6 mai, l'ennemi réagit très violemment par son artillerie et par de nombreuses contre-attaques. Malgré les pertes sensibles, le régiment ne perd pas un pouce de terrain; les hommes qui restent sont groupés autour des rares officiers survivants et se défendent avec acharnement. L'opération a brillamment réussi, grâce à l'instruction des cadres, à la préparation tactique et à l'action superbe de la troupe.

Le 24 mai 1917, le 18e régiment d'infanterie était cité à l'ordre de l'armée.

ACTES INDIVIDUELS

Voici trois figures de ce régiment où l'on retrouve les mêmes traits de ténacité agile, de coup d'œil prompt, de décision rapide qui donnent à l'esprit de sacrifice je ne sais quoi de précis dans le geste où s'éclairent les qualités spirituelles de la race :

ELICHONDO (Pierre), lieutenant, 18e R. I., 2e Cie, chevalier de la Légion d'honneur, quatre citations.

Le 12 octobre 1914, a entraîné, comme sergent, sa section à l'assaut des tranchées allemandes du plateau de Vauclerc. Malgré le tir des mitrailleuses qui avaient presque anéanti son unité, est parvenu jusqu'au parapet pour attendre l'arrivée de la compagnie suivante. Celle-ci ayant été décimée presque au débouché de l'attaque, le sergent Elichondo est resté de cinq heures du matin à neuf heures du soir à trois mètres des Allemands. A réussi, à la faveur de la nuit, à revenir dans nos lignes en rampant, évitant les patrouilles allemandes et ramenant avec lui un groupe de blessés, a donné sur l'organisation ennemie des renseignements précieux.

Le lieutenant Elichondo a été cité quatre fois. Voici le texte de deux de ces citations à l'ordre de l'armée :

« Ordre n° 51, du 19 octobre 1914.

» A l'attaque du plateau de Vauclerc, a entraîné vigoureusement sa section, a atteint les tranchées allemandes et s'est pendant une journée entière maintenu dans un abri précaire, d'où il a fourni les plus utiles renseignements. »

« Ordre n° 5020 D.

» Commandant de compagnie très énergique et brave, ayant un grand ascendant sur ses hommes. Par ses habiles dispositions et sa vigoureuse action personnelle a contribué pour une large part, dans la journée du 6 mai 1917, à repousser les contre-attaques ennemies et à maintenir intacte l'importante position conquise la veille. Déjà blessé et trois fois cité à l'ordre. »

VIGNEAU (Jean-Pierre), sergent, 18e R. I., 1re Cie, médaillé militaire, deux citations.

Le 24 mai 1916, devant Douaumont, étant simple soldat, est parti à la contre-attaque avec le plus ardent courage. S'étant trouvé isolé avec son caporal, a vu des mitrailleurs ennemis qui installaient une pièce. Le caporal fut tué, mais Vigneau réussit à tuer tous les mitrailleurs ennemis.

Le 3 juin 1917, sur le plateau de Californie, a défendu son poste de combat avec le plus grand acharnement et jusqu'à épuisement complet de ses munitions; a lancé sa demi-section à la contre-attaque pour reprendre une partie du terrain momentanément perdu; voyant, dans un groupe ennemi qui se disposait à se rendre, un officier viser son commandant de compagnie, l'a tué d'un coup de fusil.

POUJET, capitaine, 18e R. I., 11e Cie.

Passé sur sa demande du service d'état-major à la 11e Cie du 18e d'infanterie, a pris part trois jours après, le 12 octobre 1914, à l'attaque du plateau de Vauclerc. Est parti en tête d'une fraction de sa compagnie, malgré les mitrailleuses qui battaient le débouché de l'attaque. Cette fraction ayant été anéantie, est revenu en chercher une deuxième, puis une troisième, qui furent terriblement éprouvées à leur tour.

A été tué au cours de ce troisième assaut.

Canonnades et Coups de Main

L'Amélioration des Cantonnements

Paris, 10 janvier. — Peu d'événements militaires sur les différents fronts; seulement des attaques locales sans résultat et une activité de l'artillerie assez grande, surtout au nord de Verdun. Il convient toutefois de mentionner d'une façon particulière le coup de main que nous avons exécuté le 8 janvier au nord de Seicheprey, à mi-chemin entre Pont-à-Mousson et Saint-Mihiel. Nos détachements d'attaque, composés de tirailleurs et de légionnaires, ont fait une incursion dans les lignes allemandes sur un front de 1.500 mètres, y ont détruit les défenses, bouleversé les tranchées, puis sont rentrés dans nos lignes en ramenant 180 prisonniers. Ce résultat est très appréciable. Ce qui ajoute au succès de l'opération, c'est que nos troupes ont eu affaire à la 14e division d'infanterie de Westphalie, une des meilleures de l'armée allemande.

Le très germanophile colonel suisse Egli, tout en déclarant que, dans leur prochaine offensive contre nous, les Allemands ne traverseront pas le territoire suisse, admet toutefois l'hypothèse qu'une de leurs colonnes, passant dans le voisinage de la frontière suisse, soit amenée à la traverser. Cette précaution oratoire confirme nos suppositions sur la possibilité d'opérations importantes en Haute-Alsace; ainsi, du reste, que nous en prévoyons dans les Flandres; mais nous croyons toujours que l'attaque principale aura lieu vers le centre de notre front.

On se plaint avec raison de la mauvaise installation des cantonnements de repos de nos troupes, et on s'étonne qu'après trois ans de guerre ce service ne soit pas mieux organisé. Suivant leur habitude, certains personnages réclament des sanctions sévères avant même de savoir s'il y a eu vraiment incurie, et, par suite, faute réelle, ou seulement impossibilité matérielle de faire mieux.

Ayant été aux prises, la première année de la guerre, avec toutes les difficultés que présentait l'installation des cantonnements de repos, et n'ayant obtenu, malgré tous nos efforts, que des résultats très insuffisants, nous avons peut-être quelque droit de parler de cette question, que nous connaissons bien. Or, voici ce que nous avons vu en 1914 et 1915 :

En 1914, la relève des troupes employées aux tranchées était très rare; certains régiments sont restés 83 jours de suite sans être relevés, et, après ce long délai, ils ne venaient passer que 3 ou 4 jours au cantonnement de repos. La logique ainsi que l'humanité auraient voulu qu'on laissât les hommes et les officiers de ces corps prendre le repos complet dont ils avaient si grand besoin. Malheureusement, sous la pression de nécessités urgentes, on était obligé de les employer à des travaux indispensables en dehors du cantonnement, notamment à l'établissement des deuxième et troisième lignes, si bien qu'après leur temps dit de repos, nos pauvres poilus repartaient pour la tranchée sans avoir eu le temps d'améliorer le cantonnement.

En 1915, la relève put avoir lieu plus souvent, et les corps revenaient au cantonnement tous les quinze ou vingt jours; mais les corvées étaient toujours aussi nombreuses et non moins urgentes, puisque toutes elles intéressaient l'amélioration de nos lignes de défense et la création de positions en arrière, si bien qu'il ne restait aucune main-d'œuvre disponible pour faire dans les cantonnements les travaux d'améliorations nécessaires.

Le haut commandement, justement préoccupé de cette situation, crut y remédier en chargeant de la direction du travail un personnel spécial comprenant par armée un général-major supérieur des camps et cantonnements, des officiers, majors de zone et majors de cantonnement, des sous-officiers faisant l'office de casaniers. Ce nouveau système ne semble pas avoir donné de fameux résultats, ce qui est, du reste, peu surprenant, puisqu'il continuait à manquer des deux ressources essentielles : une main-d'œuvre, de bons ouvriers et une direction de spécialistes compétents.

Aussi, dès l'apparition des premiers froids, les plaintes ont-elles repris de plus belle. Se rendant compte que, pour de semblables travaux, l'on ne peut charger ni de leur exécution les troupes qui se battent, ni de leur direction les états-majors qui sont absorbés par d'autres préoccupations, le ministre de la guerre vient de prendre une décision qui semble produire de bons effets.

Dans chaque armée, les zones de l'avant et les zones des réserves d'armée seront placées sous l'autorité d'un major supérieur des cantonnements qui sera chargé de l'utilisation du personnel et du matériel mis à sa disposition. La fourniture du matériel sera assurée par des industriels avec lesquels on a passé des marchés, notamment pour la livraison d'une grande quantité de baraques en bois; les travaux seront exécutés par des équipes spécialisées qui assureront ainsi la permanence et la continuité des travaux; et l'effectif des bataillons spéciaux du génie, qui ont déjà rendu tant de services, va être renforcé au moyen de bons ouvriers. En résumé, un grand effort va être fait immédiatement pour améliorer ce qui peut l'être, et ensuite pour faire les installations nécessaires. En créant des moyens d'action spéciaux, on a pris la bonne méthode, car avec rien on n'a jamais pu faire quelque chose.

Général MARABAIL.

Le Discours de M. Paul Deschanel à la Chambre

De Vibrantes et Patriotiques Paroles

Paris, 10 janvier. — *En prenant possession du fauteuil de la présidence de la Chambre, M. Paul Deschanel, réélu mardi, a prononcé aujourd'hui ces vibrantes paroles animées du plus ardent souffle patriotique.*

Mes chers Collègues,

Je ne puis mieux vous remercier de votre persévérante confiance, je ne puis mieux répondre à l'émouvant appel de l'Alsace, criant sa douleur et son espoir par les lèvres de M. Jules Siegfried, qu'en proclamant une fois de plus votre volonté de réparer le crime commis il y a quarante-sept ans contre la France et contre le droit.

Point de repos pour l'Europe tant que les armées allemandes tiendront l'accès des routes par où plus de vingt fois elles nous ont envahis.

Point d'organisation internationale stable tant que l'Allemagne, aux mains d'une caste conquérante, sera un instrument d'agression.

Si nous n'assurions pas aux peuples une paix sincère, tout le sang répandu ne serait que semence d'iniquité. Aussi ce qu'ils regardent, c'est moins la date que le but.

Gloire à ceux qui, en luttant pour leur existence, s'efforcent de préparer une humanité plus haute : la Belgique, dont le salut est pour toute conscience une question d'honneur; l'Angleterre, qui, ayant fondé la liberté politique, défend avec nous la liberté du monde; ceux des Russes qui, fidèles à la foi jurée, n'oublient pas que la France, pour eux, a loyalement risqué sa vie, et refusent d'asservir la démocratie slave au militarisme prussien; la Serbie, la Roumanie, la Grèce qui, après des siècles de souffrances, sont les ennemies prédestinées du despotisme militaire; le Japon qui, par sa victoire de Kiao-Tchéou, a mérité la colère de Berlin; le Portugal qui, à travers les troubles fomentés par l'Allemagne, continue d'écouter la voix de ses ancêtres; l'Italie, avec laquelle, d'âge en âge, nous sauvons notre commun génie, et qui, sous les coups de l'Allemand, sent mieux encore son unité; les Etats-Unis qui, de Washington à Lincoln et à Wilson, ajoutent à la morale universelle de nouvelles clartés, comme ils ajoutent à leur drapeau de nouvelles étoiles; la Chine, dont l'immense marché est désormais fermé aux convoitises germaniques; le Brésil, dont les nobles fils avaient aussitôt protesté contre la violation de la neutralité belge; à tous ceux qui, excédés par l'orgueil de l'Allemagne, lui ont déclaré la guerre ou ont rompu avec elle; vingt-cinq Etats dressés ensemble, Société des nations alliées, à défaut de celles que l'Allemagne empêche, qui doit s'organiser non pour anéantir un peuple — mot dépourvu de sens qu'il faut laisser à la triste fureur d'aveugles ennemis — mais pour affranchir les nationalités opprimées et pour vivre elle-même à l'abri des menaces et des insultes, dans l'indépendance et dans la dignité.

Gloire à nos morts, debout au milieu de nous et qui nous mènent aux combats, vrais maîtres de notre vie spirituelle; à ceux qui meurent comme ils ont vécu, simplement, offrant leur jeunesse, immolant leur sort et leurs foyers à l'idéal sublime dont la France est l'image !

Nous voici, par la défaillance russe, à l'année la plus dure de la guerre. La France, victorieuse sur la Marne, sur l'Yser, à Verdun, la France victorieuse en Lorraine, en Alsace, sur la Somme, sur l'Aisne, ne veut pas d'une paix de vaincu : elle ne cédera pas !

Nous, Messieurs, nous poursuivrons jusqu'au bout notre devoir. Depuis 1914, nous avons réussi à faire vivre les lois au milieu des armes — et cela aussi honore la France; nous avons sans relâche fourni aux armées de la République ce qui leur était nécessaire, en même temps que dans nos cent vingt séances par an en moyenne par une tâche que la guerre a doublée nous travaillions à mieux répartir les hommes mobilisés, à raviver l'activité économique, à remettre en état les régions libérées, à améliorer la condition des réfugiés et des prisonniers.

En 1917, vous avez voté la réparation des dommages de guerre, œuvre de solidarité nationale et d'égalité réalisant le droit nouveau dont les Assemblées de la Révolution avaient posé le principe; la loi des pupilles donnant pour foyer la patrie aux enfants de ceux qui sont tombés pour elle; l'hommage de nos héros en la personne de Guynemer, par où devançant le jugement de l'avenir vous avez voué leur pure mémoire à l'immortalité; l'emprunt par où vous avez montré votre foi unanime dans nos destinées, votre propos d'exiger les réparations et les restitutions légitimes; et auquel le pays, comme toujours, a souscrit avec un admirable élan; et vous avez presque achevé la loi des pensions, acquittant ainsi la dette sacrée de la nation envers ses défenseurs et leurs familles, envers ces blessés et ces mutilés que nous ne pouvons voir sans souffrir au plus profond de notre être, comme si nous-mêmes étions atteints dans notre chair et dans notre sang.

C'est là, en ces actes où nos âmes se sont confondues, que l'ennemi, nos alliés, les neutres, c'est là que les populations stoïques de nos départements torturés, nos villes bombardées et ravagées, nos chefs et nos soldats magnifiques, trempés aux plus rudes batailles, trouvent, après trois ans et demi de luttes, la pensée constante, la résolution inébranlable des représentants de la France.

Que l'envahisseur le sache, nous ne cesserons de soutenir le front, le front, c'est-à-dire la partie la plus haute exposée à des coups et qui ne se courbera pas devant lui, d'autant plus ferme qu'elle est plus près du péril.

Nous opposerons à ses outrances un cœur inflexible, frappant les traîtres, enflammés d'une seule passion, celle de la France, pour sauver les biens suprêmes : la Patrie et la Justice.

Les Événements de Russie

Les Négociations économiques de Brest-Litovsk

Bâle, 9 janvier. — La commission plénière du Reichstag s'est occupée longuement, lundi dernier, des négociations économiques amorcées à Brest-Litovsk. Des renseignements que la censure a permis aux journaux de publier, il résulte que la délégation allemande a multiplié ses efforts pour amener les Russes à signer le plus tôt possible un nouveau traité commercial.

L'accord, en principe, s'était bien établi pour éviter la guerre économique après la guerre et refuser d'adhérer aux accords économiques de Paris. Mais les Russes ont montré une très grande répugnance pour signer ce nouveau traité commercial et ont déclaré que, vu leurs projets de réformes sociales et économiques à l'intérieur, ils ne voulaient pas engager l'avenir de leur pays et, s'appuyant sur les statistiques, ils se sont plaints que l'Allemagne avait été la seule à profiter des avantages commerciaux conclus en 1894 et 1904 avec la Russie.

Les délégués allemands se sont efforcés de faire revenir les Russes sur ce jugement, mais sans succès, car ils ne purent pas obtenir une prolongation, même de courte durée, des traités actuels.

En ce qui concerne la clause de la nation la plus favorisée, l'accord se fit sur le principe de son application. Mais la délégation allemande a bien le soin de réserver l'avenir en ce qui touche les accords spéciaux que l'Allemagne serait appelée à conclure avec l'AutricheHongrie et les autres pays qui concluront un « zollverein » avec elle.

Sur la date et la durée de la clause, l'accord ne s'est pas établi. On a parlé de vingt ans, mais les Russes ont trouvé ce délai trop long. Le commissaire du gouvernement a reconnu à la commission que les délégués russes qui s'intéressaient aux questions économiques n'avaient que fort peu d'expérience pratique en la matière.

Les Maximalistes espèrent aboutir

Pétrograd, 9 janvier (source maximaliste). — Hier 8 janvier a eu lieu la première séance des pourparlers de Brest-Litovsk, ayant trait à la fixation du lieu des pourparlers en pays neutre. On paraît considérer comme probable l'arrivée à bonne fin des discussions.

La Presse allemande

Bâle, 9 janvier. — Les journaux allemands profitent de la reprise des pourparlers de Brest-Litovsk pour rappeler les bolcheviks à la raison et au sentiment exact de leur dépendance vis-à-vis de l'Allemagne.

Les Russes ouvrent les Yeux

Pétrograd, 10 janvier. — Un peu tardivement, les journaux maximalistes eux-mêmes commencent à reconnaître que les négociations engagées avec l'Allemagne et ses alliés à Brest-Litovsk n'ont eu pour but, de la part de cette puissance, que de désarmer la Russie pour lui mieux imposer ses conditions. Voici ce que dit à ce sujet l'organe de Lenine lui-même, « la Pravda » :

« Nous n'avons jamais nourri d'illusions sur la vraie nature des intentions et des appétits de l'impérialisme allemands, mais les masses révolutionnaires sont avec nous. Tôt ou tard, nous réparerons ce que la diplomatie aura encore eu le temps de fonder pendant la période qui lui reste à vivre, et nous punirons cruellement les coupables. »

Le « Dien » fait le tableau suivant des résultats de l'armistice :

« L'armistice de Brest-Litovsk est un armistice allemand qui accorde à l'Allemagne tout ce qui a pu être souhaité par Hindenburg, c'est-à-dire la destruction du front russe, la libération des armées allemandes, l'approvisionnement de l'Allemagne et le rétablissement des relations commerciales avec la Russie. »

Le « Dielo Naroda » ne nourrit pas d'illusions :

« Aucun obstacle ne peut maintenant refréner les appétits de l'impérialisme allemand, car la Russie est devenue politiquement orpheline dans la famille internationale. »

La Finlande déjà divisée

Stockholm, 9 janvier. — Le gouvernement maximaliste a refusé de donner aux troupes russes l'ordre de quitter le territoire de la Finlande. Il paraît établi que les socialistes finlandais ont secrètement demandé eux-mêmes à Lenine de maintenir les troupes russes, afin de pouvoir s'appuyer sur elles dans la lutte contre la bourgeoisie finlandaise.

Un Navire de Guerre japonais à Vladivostok

Tokio, 10 janvier. — Le gouvernement impérial du Japon vient d'envoyer un bâtiment de guerre à Vladivostok, qui y m

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

A l'œuvre de guerre et de destruction succédera l'œuvre de pacification et de reconstitution; dès aujourd'hui un devoir national s'impose : préparer la lutte économique pour être prêt, sur le terrain commercial, industriel et financier, à résister et à vaincre.

Il ne suffira pas aux Français d'avoir repris leur territoire et chassé l'Allemand de leurs provinces, il faudra reconstituer la fortune publique et travailler à l'expansion économique de notre pays.

Après les terribles commotions qui secouèrent le monde au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, l'Etat, comme les individus, comprit que ce n'était pas seulement par les armes, mais par une politique de colonisation et d'expansion que la France pourrait étendre son influence et exercer dans le monde un rôle prépondérant. Sous l'impulsion et la direction de Colbert, on vit se fonder des compagnies de commerce et de navigation qui mirent leurs capitaux et leur activité au service du pays et, favorisant les initiatives privées, donnèrent à la France un immense empire colonial. Les hommes d'Etat comme nos commerçants, nos navigateurs, nos colons, sur toutes les parties du globe cherchaient des débouchés, ouvraient des comptoirs, fondaient des colonies centres d'expansion pour l'affluence et la fortune de la France.

On a trop dit que le Français manquait d'esprit d'initiative et, n'aimant pas à courir les risques, répugnait à se lancer dans les entreprises lointaines et à avanturer ses capitaux. Toute notre histoire proteste contre cette accusation. Nos ancêtres amoureux d'expéditions et de conquêtes et même grands coureurs d'aventures couvrirent non seulement l'Europe, mais l'Asie et l'Afrique de colonies et de marchés. Ils conquéraient et colonisaient et ont laissé un peu partout les traces de leur action militaire et de leur activité commerciale. La race gallo-franque, la plus unie et la mieux organisée nationalement et intellectuellement, était jadis la plus entreprenante et la plus expansive. Des circonstances d'ordre politique et social ont semblé depuis un siècle permettre de supposer qu'elle avait renoncé à son rôle et perdu ses qualités. Ses découvertes, les étrangers les exploitent; son commerce, les étrangers le détournent; ses capitaux servent trop souvent à alimenter les entreprises étrangères; ses colonies sont un champ d'exploitation pour l'étranger; l'étranger à nos dépens trafique, accapare, et notre pavillon ne couvre trop souvent que des marchandises étrangères.

Nos qualités de race ne sont cependant pas éteintes, mais elles sommeillent. L'œuvre à reprendre, non pas demain, mais aujourd'hui, consiste à réveiller cet esprit d'initiative et d'expansion; ce que nous avons négligé et abandonné, il faut le ressaisir, il faut vouloir et savoir utiliser nos ressources et nos capitaux, les employer dans des sociétés françaises d'industrie, de commerce, de navigation et de colonisation; il faut développer nos réseaux, aménager nos ports, aider les découvertes de nos inventeurs et le travail de nos ingénieurs en leur fournissant les moyens de mettre en valeur les produits de notre industrie, de notre agriculture, de notre commerce; il faut secouer les routines et les torpeurs et réveiller chez les Français cet esprit d'entreprise qui Bordeaux, notamment au XVIIIe siècle, donna de magnifiques exemples et recueillit d'immenses profits.

Ce devoir est urgent, beaucoup de compatriotes le comprennent; il faut applaudir à l'initiative des honorables et éminents commerçants et industriels qui fondèrent récemment l'Association pour l'expansion économique avec autant d'activité que de désintéressement. Ils font appel au concours de tous ceux qui sentent, comme eux, la nécessité de se préparer aux prochaines luttes économiques et s'organisent pour qu'après la guerre nous recueillons les bénéfices de nos sacrifices. Leur idée doit être encouragée, leur œuvre doit être propagée, mais l'idée serait inféconde et l'œuvre stérile si elle restait méconnue dans son caractère et isolée dans son action.

« Notre Association, lisons-nous dans son programme, s'efforce de mettre en contact les intérêts les plus éloignés et les énergies les plus diverses; elle appelle pour concourir à son œuvre toutes les expériences autorisées, afin que, par un travail nouveau de rapprochement des idées et des personnes, les questions en suspens depuis longtemps soient portées sur le terrain pratique. »

Voilà le caractère et voilà le but. Le caractère de l'œuvre de l'expansion est essentiellement national et intéresse toutes les classes sociales parce que c'est sur le développement de notre expansion que repose l'avenir de la fortune française et de la société française.

Elle ne s'adresse pas à telle ou telle région et à telle ou telle profession, mais à l'ensemble du pays et à l'universalité des nationaux; elle serait inféconde si elle était une œuvre de classe et de parti; toutes les classes et tous les partis sont confondus pour le but à atteindre et doivent se solidariser dans une action commune pour un résultat pratique.

« L'initiative individuelle a ses avantages, elle a aussi ses dangers; si elle est capable de promouvoir un mouvement d'idées et d'affaires, elle risque, si elle reste isolée, d'être la victime de ses imprudences, de ses imprévoyances, de son manque de ressources. Pour donner les résultats pratiques, elle a besoin d'aide et de direction; elle ne les trouvera que dans l'esprit de l'Association qui lui vaudrait avec la confiance publique l'appui des capitalistes et le concours de l'Etat.

Qu'on se souvienne de ce qui se produisit en Allemagne au lendemain du traité de Francfort; la folie des milliards grisa les cerveaux, l'Allemagne se transforma en un immense marché de trafics et de spéculations qui aboutirent à l'effroyable krach de 1875. On comprit alors la nécessité de coordonner les efforts; l'Etat intervint, fonda et subventionna les sociétés commerciales, les compagnies de navigation, les banques locales et put, en rétablissant la confiance et le crédit, relever la situation économique; il lui donna un si puissant essort qu'en moins de vingt ans le commerce et l'industrie allemands menaçaient le monde de leur suprématie.

L'expansion économique a besoin pour se développer d'initiatives, de crédit et de subventions. L'individu, aussi intelligent, honnête et actif qu'il soit, ne peut rien ou pas grand'chose s'il n'est aidé, secouru et protégé. Toute entreprise isolée est condamnée à périr si le public et l'Etat ne lui apportent leur concours.

C'est à cette idée que répond l'Association d'expansion économique; elle ne poursuit pour elle-même aucun but d'affaires; son but vise à fournir eux entreprises créées par l'initiative individuelle les moyens de se soutenir et de se développer; mais elle ne peut aider et subventionner si elle ne trouve les ressources nécessaires pour le fonctionnement de son œuvre et la réalisation de son but.

Nos grands établissements financiers doivent comprendre que pour répondre à leur rôle, ils doivent modifier leurs procédés et leurs statuts. Ils doivent utiliser leurs capitaux en subventionnant les entreprises françaises d'industrie et de commerce et renoncer à chercher leurs profits dans les opérations de bourse et des placements de fonds d'Etat étrangers.

La France avec ses quatre mers du Nord, de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée, occupe une situation unique dans le monde. Aucune autre nation ne peut à ce point de vue la concurrencer; elle possède toutes les sources de richesses; elle a ses produits agricoles, ses bassins houillers, ses voies navigables, ses manufactures et ses usines, la richesse de son sol et son épargne. Au lieu de se laisser envahir par les produits étrangers et les camelotes allemandes, elle doit songer à se répandre sur tous les marchés mondiaux. Mais l'initiative et le travail de ses commerçants, de ses industriels, de ses agriculteurs ne suffisent pas; elle a le droit de compter sur l'aide de tous les nationaux. Elle a le droit de demander et d'exiger le concours de l'Etat, dont le devoir est de faciliter les moyens d'exploiter et d'exporter en supprimant les entraves bureaucratiques, en subventionnant les entreprises françaises, en donnant à ses colonies une bonne administration, en modifiant le mode de recrutement de ses consuls. Il faut reprendre, en outre, notre liberté douanière, et si nous faisons des traités de commerce, songer à les établir de façon à empêcher les étrangers de nous déborder. La marine marchande doit être réorganisée et mise sur un pied qui lui permette de montrer le pavillon français sur tous les marchés du monde. Sur bien d'autres points, l'attention des particuliers et de l'Etat doit être appelée, et beaucoup de réformes dans les règlements, les mœurs, les coutumes du commerce, de l'industrie et de la banque doivent être réalisées.

Quand Colbert créa les grandes Compagnies de navigation et d'exportation, il se heurta aux défiances, aux inerties, aux routines. Pour briser les résistances et secouer les indifférences, il se trouva dans l'obligation de prendre en 1669 un arrêt qui frappait de déchéance les négociants des ports, notamment ceux de Bordeaux, qui se refuseraient à participer à l'œuvre de développement commercial et d'expansion économique. La menace n'eut pas besoin d'être exécutée, le commerce, surtout le commerce bordelais, comprit que son devoir, comme son intérêt, était de s'associer à l'œuvre entreprise par Colbert.

C'est cet esprit d'initiative, ce concours de l'Etat, cette coordination des intelligences, des ressources, des énergies qui valurent à notre pays et principalement à la région bordelaise une ère sans égale de prospérité commerciale. Cet exemple de jadis indique le devoir d'aujourd'hui.

Il est juste de féliciter et de remercier les bons Français qui, s'inspirant de ces idées, travaillent au relèvement de notre commerce et au développement de notre expansion économique.

Le Comité du Sud-Ouest de l'expansion économique a ses bureaux, 2, rue de Sèze, à la disposition de tous ceux qui veulent des renseignements sur le fonctionnement de l'œuvre.

NOUVELLES DIVERSES

Une Scission dans le Parti radical

Paris, 10 janvier. — Le Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture que préside M. Mascuraud, sénateur de la Seine, avait convoqué hier, en une assemblée plénière les conseils de direction de ces sections de Paris et de province. Cette assemblée s'est tenue devant un public fort nombreux.

L'ordre du jour comportait l'examen de la situation faite au Comité par l'attitude du Comité exécutif du parti radical-socialiste. La discussion a révélé que les obligations récentes prises par le Comité exécutif du parti, notamment à propos de la diffusion du discours que M. Caillaux a prononcé à la Chambre le jour où fut levée l'immunité parlementaire qui le concerne, avaient été vivement combattues et réprouvées au sein de nombreuses sections.

Les conseils de direction ont approuvé l'attitude de leurs sections, et le Comité supérieur de direction a décidé que le Comité Mascuraud retirerait ses délégués du Comité exécutif et reprendrait ainsi sa complète autonomie. Il a été spécifié que cette décision n'impliquerait nullement un changement d'orientation du Comité qui entend continuer à soutenir une politique nettement démocratique et de concentration républicaine, mais qui ne veut être responsable que de ses seuls actes M. Mascuraud a été chargé par ses collègues de faire connaître ce vote à M. Debierre, président du Comité exécutif du parti radical-socialiste.

Aussitôt connue dans les couloirs de la Chambre, cette décision a produit une très vive sensation. D'une manière générale, on considère que d'ores et déjà est ouverte une grave scission au sein du parti radical-socialiste.

Les Délégués des Familles des Prisonniers

Paris, 9 janvier. — Les délégués du Congrès national des parents des disparus et des prisonniers de guerre français ont été reçus hier soir à la Chambre des députés par M. Léon Pasqual, député du Nord, président de l'Association des familles de disonniers, entouré de MM. Aristide Prat, président de l'Associations des familles de disparus; de MM. Ellen-Prévot, Bedouce, députés de Toulouse, où a été tenu le Congrès; de M. Chaumet, ancien ministre de la marine, et des députés de la Gironde, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège, du Tarn, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, des Basses-Pyrénées, etc.

M. Victor Lespine, président du Congrès, a présenté le président de la délégation, le général Perez, le président de la Fédération des parents des prisonniers du Midi, le capitaine Marbœuf, et leurs collègues des Associations départementales. Il a dit que la veille de l'interpellation sur l'échange et le rapatriement des prisonniers, les délégués des familles des prisonniers français avaient tenu à venir remercier à Paris les pouvoirs publics de leur patriotique sollicitude envers nos captifs.

La Campagne annexionniste en Allemagne

Zurich, 10 janvier. — Les journaux nationaux-libéraux d'Allemagne, appuyés par la majorité de la presse de droite et les principaux organes du centre, affirment que les dernières déclarations du chancelier, prétendant que de bonnes relations étaient rétablies entre le grand état-major et le gouvernement impérial, ne répondent pas à la vérité. La Droite et les nationaux-libéraux continuent de demander le départ de von Kuhlmann. Sa situation serait très précaire. On dit qu'il se serait laissé jouer à Brest par Czernin. Non seulement Ludendorff avait donné sa démission, mais il avait été chargé par Hindenburg de donner celle du maréchal. Tous les partis de droite approuvent l'attitude de ces deux hommes.

D'une enquête effectuée par le « Lokal Anzeiger » parmi le monde politique et scientifique de l'empire, afin de savoir ce que chacun attendait de Brest-Litovsk, il ressort que tous les personnages interviewés se sont prononcés pour des conquêtes. Il n'y a qu'une seule exception : le professeur Dernbourg.

Au cours d'une réunion tenue à Dantzig par la Ligue des agronomes de la Prusse occidentale, le président, baron von Wangenheim, a fait les déclarations suivantes : « L'homme d'Etat qui conclura une paix sans indemnité, devra être fusillé comme traître à son pays. »

SITUATION DES INSCRITS MARITIMES PRÊTÉS OU VERSÉS A L'ARMÉE DE TERRE

De la « Dépêche colontale et maritime » :

On sait que depuis le début des hostilités, de nombreux contingents de marins ont été successivement mis à la disposition du ministère de la guerre. Il ne paraît pas que les intéressés et leurs familles soient toujours bien fixés sur les conséquences actuelles et futures de leur affectation passagère à l'armée de terre. La Ligue maritime a pensé qu'il était bon de les éclairer et de les rassurer. Les quelques lignes qui suivent n'ont pas d'autre objet.

Tout d'abord, les pêcheurs et petits bornoyeurs doivent savoir que la marine militaire s'est engagée à faire gratuitement les travaux courants de réparation et d'entretien dont peuvent avoir besoin leurs bateaux laissés à l'abandon. Il leur suffit, pour cela, d'adresser leur demande à l'administrateur de leur quartier, qui le transmet au préfet maritime du port chef-lieu.

En ce qui concerne leur solde, voici brièvement résumées les dispositions prises, pour que les marins inscrits ou autres n'aient pas à pâtir de leur passage dans l'armée de terre. Ceux qui ont été prêtés au ministère de la guerre, dès les premiers mois de la mobilisation, ont continué d'appartenir à la marine et à avoir droit à la solde du grade qu'ils possédaient chez elle. C'est le dépôt des équipages de la flotte qui les a mis en route, qui est chargé de les administrer, de régler leur compte en fin d'année ou à tout changement de position connu, de verser leur parfait paiement à la caisse des gens de mer, de servir à leurs familles les délégations qu'ils ont consenties.

Il peut se faire que faute par certains régiments de ne pas signaler ou de ne signaler que tardivement les mouvements influant sur la solde, des règlements de comptes et de délégation soient encore en souffrance. Les intéressés doivent adresser et continuer à adresser leurs réclamations, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction, au dépôt des équipages administrateur.

Quant aux inscrits qui ont été versés dans l'armée de terre, en vertu de la loi du 29 mars 1916 (1), ils conservent aussi, d'après

(1) Modifiant celle du 2 août 1913.

les termes mêmes de cette loi, la solde du grade qu'ils possédaient au moment de leur versement. Seulement, au lieu d'être administrés par un dépôt des équipages, ils le sont directement par le régiment dans lequel ils ont été incorporés, qui leur applique la réglementation du département de la guerre, aussi bien en ce qui concerne le droit à la solde dans leurs différentes positions, qu'en ce qui concerne le mode et les époques de paiement.

C'est également par l'intermédiaire de leur corps et de l'intendance militaire que sont payées à leurs familles les délégations des inscrits versés dans l'armée de terre, en exécution de la loi précitée.

Il suit de là que ces inscrits ou leurs familles doivent, pour leurs réclamations, s'adresser non au dépôt des équipages de la flotte du port chef-lieu, mais au régiment qui les administre.

Enfin, la question qui, peut-être à l'heure actuelle, préoccupe le plus les inscrits maritimes prêtés ou versés à la guerre, est celle de savoir si le temps qu'ils auront passé dans l'armée de terre leur sera compté dans les trois cents mois de services exigés pour l'obtention de la pension sur la Caisse des invalides.

Sur ce point, aucun doute, aucune crainte ne peuvent subsister. En effet, aux termes de l'article 2 de la loi du 14 juillet 1908, entrent en ligne de compte pour l'obtention de la pension « jusqu'à concurrence de dix ans, et pour leur durée effective, les services militaires accomplis dans l'armée de terre ou l'armée coloniale ».

En outre, afin de ne pas priver les inscrits maritimes ayant servi dans l'armée de terre, pendant la durée des hostilités, des avantages de majoration de pension réservés, par l'article 6 de la loi du 14 juillet 1908, aux services accomplis dans l'armée de mer, un projet de loi, présenté par le ministre de la marine, contient la disposition suivante :

« Le temps de guerre passé sous les drapeaux par les inscrits maritimes qui ont contracté un engagement pour la durée des hostilités, ou qui ont été versés dans l'armée de terre, conformément au paragraphe 2 de l'article 11 de la loi du 2 août 1913, ou qui ont été mis temporairement, soit sur leur demande, soit d'office, à la disposition du ministre de la guerre, entre en compte dans le calcul du supplément pour services à l'Etat, suivant les règles prévues à l'article 6 (paragraphe 2 et 4) de la loi du 14 juillet 1908, concernant les pensions sur la Caisse des invalides de la marine. »

Ce projet de loi n'a pas encore été voté. Mais la Ligue maritime s'emploiera à en presser le vote, de même qu'elle ne négligera rien pour obtenir des pouvoirs publics toutes les améliorations du sort des inscrits prêtés ou versés à l'armée de terre, dont la nécessité ou l'utilité lui serait démontrée.

H. LAURIER.
Commissaire en chef de la marine de réserve.

P. S. — La remise à la disposition de la marine de tous les marins, inscrits ou autres, autorisée par le ministre de la guerre depuis que ces lignes ont été écrites, enlève tout intérêt à l'exposé des règles concernant leur solde. J'ai pensé qu'on pouvait les maintenir à titre documentaire, et j'ajoute que tout ce qui concerne la réforme de ces marins est du ressort exclusif du département de la marine auquel les intéressés doivent donc s'adresser.

H. L.

La Guerre sous-marine

Mouvement des Ports français

Paris, 9 janvier. — Relevé hebdomadaire des mouvements dans les ports français. Semaine finissant le 5 janvier, à minuit :

Mouvements des navires de commerce de toutes nationalités (au-dessus de 100 tonneaux net) dans les ports français, à l'exception des bateaux de pêche et du cabotage local :

Entrées, 857; sorties, 728.

Navires de commerce français coulés par des sous-marins ou des mines : de 1,600 tonneaux brut et au-dessus, 1; au-dessous de 1,600 tonneaux brut, zéro.

Navires de commerce français attaqués sans succès par des sous-marins, 4.

Bateaux de pêche coulés, zéro.

Mouvement des Ports anglais

Londres, 9 janvier. — Statistique officielle hebdomadaire de la guerre sous-marine durant la semaine écoulée :

2,085 navires sont arrivés dans les ports anglais et 2,244 en sont partis.

18 bâtiments au-dessus de 1,600 tonnes et 3 au-dessous ont été coulés.

11 navires ont été attaqués sans succès.

4 barques de pêche ont été coulées.

Les Pertes danoises

Copenhague, 10 janvier. — La flotte marchande danoise, en 1917, a perdu 128,780 tonneaux brut, et 150 marins danois ont péri à la suite d'accidents de guerre directs.

En Espagne

Madrid, 9 janvier. — L'incendie qui a détruit le palais de la Granja n'est pas encore complètement éteint et poursuit lentement son œuvre destructive. Bien petite est la partie du vaste édifice qui a pu être mise définitivement à l'abri des flammes.

On estime que la restauration du palais royal coûtera environ 25 à 30 millions de pesetas.

Madrid, 9 janvier. — Le président du conseil, marquis d'Alhucemas, démentant un bruit qui avait couru depuis plusieurs jours, déclare absolument inexact que le ministre de la guerre, M. de la Cierva, ait été victime d'un attentat quelconque. La nouvelle de l'existence d'un complot suivi d'arrestations est tout aussi inexacte.

LES AFFAIRES EN COURS

L'Affaire Humbert-Lenoir-Desouches

LA HUITIEME CONFRONTATION LENOIR-HUMBERT

Paris, 9 janvier. — Pierre Lenoir et Guillaume Desouches ont été interrogés aujourd'hui pour la huitième fois et confrontés avec M. Charles Humbert par le juge d'instruction M. Drioux. L'ensemble des questions discutées a porté sur le contrat passé le 24 décembre entre Lenoir et M. Ch. Humbert pour l'achat du « Journal ».

Lenoir a prétendu que ce contrat était nettement désavantageux. M. Humbert a démontré le contraire, ce à quoi Lenoir a répliqué dans son interrogatoire de cette après-midi : « Peu importait, d'ailleurs, puisque mes conventions avec M. Schœller me faisaient le maître du « Journal » et que lui n'apparaissait pas. »

Me de Moro Giafferi, défenseur de M. Humbert, a alors demandé à Lenoir :

« — Dans vos discussions avec Ch. Humbert touchant la vente ferme ou à option de vos 1,100 actions du « Journal », puisque, dites-vous, vous ne vouliez pas les céder, avez-vous fait connaître que vous n'aviez pas qualité pour le faire n'étant pas le véritable propriétaire de ces actions ? »

» — Non, je ne l'ai pas dit. »

Le juge a ensuite abordé la question des fonds réunis par le sénateur de la Meuse pour l'achat de ses actions et lui a demandé où et comment il pensait se procurer cette somme.

« J'avais des répondants, a déclaré M. Humbert, dont l'un était Bolo. Je répète, en ce qui concerne ce dernier, qu'à cette époque il ne pouvait pas être suspecté et qu'il possédait une situation honorable. Cependant, je parlai de Bolo à M. Leymarie, qui me dit : « Si Bolo est pacha, c'est un rasta; » donc, méfiez-vous. »

M. Humbert répondit que Bolo avait de trop hauts protecteurs pour que ce fût vrai.

L'enquête, sans être classée, est très avancée, et il se pourrait que prochainement le juge, M. Drioux, fût dessaisi du dossier qui serait remis à la justice militaire pour continuation de l'information, cette fois pour intelligences avec l'ennemi.

L'Affaire Caillaux

Paris, 9 janvier. — Dans l'après-midi, le capitaine-rapporteur a entendu M. William Martin, chef du protocole, au sujet de l'affaire Caillaux, mais sa déclaration est restée secrète.

On croit que les déclarations du chef du protocole ont porté sur la réception des rapports transmis par la voie diplomatique au sujet d'un voyage de M. Caillaux en Italie.

L'Affaire Bolo

LES BIENS DE BOLO SOUS SEQUESTRE

Bayonne, 9 janvier. — On annonce que les biens de Bolo, situés tant à Biarritz qu'à Bayonne, viennent d'être placés sous séquestre.

Les Assertions de Turmel

Paris, 9 janvier. — Le député Turmel a été longuement interrogé cette après-midi par le capitaine Mangin-Bocquet sur les résultats de l'enquête faite par le commissaire de police aux délégations judiciaires Darru dans son voyage en Italie et en Espagne, où le député de Guingamp a dit avoir passé un marché pour la livraison de mules au gouvernement italien, lequel lui rapporta 350,000 francs.

L'inculpé avait fourni les noms de ses contractants. Le commissaire de police a reçu les déclarations de ces témoins. Ils ont déclaré qu'ils ne connaissaient pas M. Turmel et que ni directement ni indirectement ils n'avaient fait d'affaire avec lui.

Les conclusions du rapport de M. Darru ont été portées aujourd'hui à la connaissance du député de Guingamp, qui a opposé un démenti formel, maintenant ses affirmations précédentes.

— Mais pour quelles raisons, a fait observer le capitaine-rapporteur Mangin-Bocquet, ces banquiers et commerçants avec qui vous dites avoir traité nieraient-ils avoir passé un marché qui n'a rien d'illicite en ce qui les concerne et truqueraient-ils leur comptabilité et leurs livres de caisse ?

— Parce qu'on a fait beaucoup de bruit autour de ma personnalité et qu'ils craignent, à tort ou à raison, d'avoir des ennuis s'ils disent m'avoir versé dans un marché de cette nature une aussi forte commission.

A la suite de l'interrogatoire, Me Lagasse, défenseur de M. Turmel, a pris connaissance des procès-verbaux de la journée, pendant que l'inculpé était autorisé à s'entretenir avec sa femme, sa fille et son gendre, qui étaient venus au Palais sachant qu'il allait y être amené.

Deux Espions condamnés à Mort

Lyon, 10 janvier. — Léon Mermet, brigadier territorial au 2e dragons, et Théodore Otten, convaincus d'espionnage, viennent d'être condamnés à mort par le conseil de guerre de Lyon.

La Hausse illicite des Pommes de Terre

Paris, 9 janvier. — La huitième chambre correctionnelle a jugé cette après-midi et condamné trois personnes inculpées de hausse illicite sur les pommes de terre.

1. M. Menieux, ancien maçon, à deux mois de prison et 100 fr. d'amende pour avoir vendu des pommes de terre 32 fr. et 48 fr. les 100 kilos, alors qu'il ne pouvait dépasser, d'après les arrêtés, les prix de 25 fr. et 32 fr.

2. M. Barois, conseiller municipal de Chanteloup, à un mois de prison et 5,000 fr. d'amende pour avoir tenté de vendre des pommes terre 45 fr. 50 et 55 fr. alors que le prix maximum fixé était de 40 fr.

3. Mme Louise Mézière, cultivatrice, à quinze jours de prison et 1,000 fr. d'amende pour vente de pommes de terre à un prix supérieur à la taxe.

La Part de l'Angleterre dans la Lutte

Londres, 10 janvier. — Un officier supérieur britannique a déclaré, au cours d'une interview :

« Le trait saillant de la dépêche du maréchal Haig, est que c'est l'armée britannique qui, cette année, a eu à supporter l'effort principal de la lutte. C'étaient les Français, pendant les deux premières années, qui ont eu à faire face à l'attaque allemande à Verdun. L'armée britannique a donné aux Français le temps de se remettre sans qu'ils eussent à appeler sous les drapeaux les plus jeunes classes de la population comme l'Allemagne a été forcée de le faire. »

Le Chef pacifiste anglais approuve M. Lloyd George

Londres, 10 janvier. — M. Ramsay Macdonald, chef du parti socialiste indépendant, parlant à Dumberton, a dit qu'il voyait, dans la déclaration des buts de guerre de M. Lloyd George un esprit qui conduirait indubitablement à la paix, non pas à la paix boiteuse, mais à la paix qui ferait disparaître les causes de la guerre.

La déclaration de M. Lloyd George aura cet effet on ne peut plus admirable de dissiper une grande partie des suspicions éprouvées par la démocratie allemande.

Une noble Manifestation francophile

L'Australie et nos Revendications

Paris, 9 janvier. — Avec une persévérance et une générosité qui ne se sont jamais démenties, l'Australie n'a cessé de donner depuis le commencement de la guerre les preuves les plus éclatantes de son patriotisme et de son loyal attachement à la cause pour laquelle combattent l'Angleterre et la France. Sans parler du nombre imposant des valeureux combattants venus de la grande île, de toutes ses provinces, les secours en argent ont afflué pour les Croix-Rouges alliées ou pour les œuvres d'assistance aux victimes de la guerre.

Après le magnifique résultat obtenu par la Journée française dans la Nouvelle-Galles du Sud, le Queensland a tenu à montrer sa vive sympathie envers la France en organisant, le 14 juillet dernier, une « Journée française », dont le remarquable succès a permis de soulager bien des misères parmi nos veuves et nos orphelins de la guerre.

En faisant parvenir le produit de cette collecte au ministère des affaires étrangères par l'intermédiaire du consul général de France à Sydney, le Comité Franco Queensland League of Help lui a remis le Message suivant dont les termes si nobles sont un émouvant témoignage des sentiments qui animent les généreux habitants de la grande possession anglaise :

« Nous, membres de la Franco Queensland League of Help, réunis sous la présidence de l'honorable T. J. Ryan, premier ministre du Queensland, exprimons notre profonde satisfaction de l'alliance franco-britannique, notre admiration du patriotisme chevaleresque du peuple français et de l'éclat des armées françaises dans la présente guerre; notre bien cordiale sympathie pour ceux qui ont été estropiés ou victimes des outrages de l'ennemi et, en général, pour tous ceux qui souffrent de la destruction de leurs foyers et de leurs autels. Nous déclarons aussi que l'Etat de Queensland est d'accord avec la France pour demander que l'Alsace-Lorraine lui soit rendu, que des compensations soient payées pour les pertes causées par la destruction systématique et brutale de ses propriétés, et qu'une ample sécurité lui soit donnée pour son immunité et sa paix future.

» En outre, au nom du Dieu de la paix, nous prenons la résolution solennelle de faire tous nos efforts pour fournir des hommes, des fonds et des munitions, et pour venir en aide aux soldats dans les camps de préparation, sur le champ de bataille ou dans les hôpitaux, jusqu'à ce qu'une victoire honorable ait été remportée par les alliés. »

Dans l'Administration des Finances

Paris, 10 janvier. — Par décret rendu sur la proposition du ministre des finances, ont été nommés :

Sous-gouverneur de la Banque de France, M. Luguet, directeur du mouvement général des fonds, en remplacement de M. Sergent, sous-secrétaire d'Etat des finances.

Directeur du mouvement général des fonds, M. Célier, sous-directeur de la comptabilité publique au ministère des finances.

Directeur général des douanes, M. Bolley, directeur des affaires commerciales et industrielles au ministère du commerce, en remplacement de M. Branet, qui a été appelé à d'autres fonctions et nommé directeur général honoraire.

Directeur de l'administration des monnaies et médailles, M. Bouvier, ingénieur en chef des manufactures de l'Etat, en remplacement de M. Edmond Martin, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite et nommé directeur honoraire.

Inspecteur des finances de 1re classe, M. Moleux, inspecteur des finances de 2e classe.

M. de Fabry, inspecteur des finances de 2e classe, en disponibilité, a été réintégré dans la 2e classe de l'inspection générale des finances.

M. Henry Bellenger, entreposeur spécial des tabacs de 2e classe à Tours, a été nommé entreposeur spécial des tabacs à Brest, en remplacement de M. Pierangeli, qui a été appelé à d'autres fonctions.

M. Emile Roques, entreposeur spécial des tabacs de 2e classe à Bordeaux, a été nommé entreposeur spécial des tabacs à Tours, en remplacement de M. Bellenger, qui a été appelé à une autre résidence.

M. Jean Bazerque, préposé à la vente directe des tabacs de luxe à Bordeaux, a été nommé entreposeur spécial des tabacs de 2e classe à la même résidence.

Le Froid et la Neige

Remiremont, 9 janvier. — La neige tombe sans cesse; plus de 40 centimètres dans les rues de Remiremont, où la circulation est absolument nulle.

LE NOUVEAU TARIF DU GAZ A PARIS

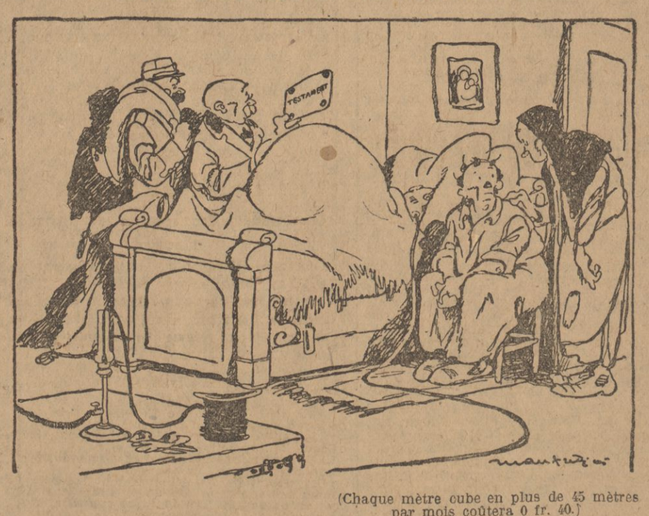

(Chaque mètre cube en plus de 45 mètres par mois coûtera 0 fr. 40.)

— Si c'est pas malheureux de se suicider au gaz !... Je parie qu'il a dépassé les quarante-cinq mètres !...

(Dessin inédit de MANFREDINI)

Les Flandres en kaki

La mort de "Cabby" Olds

Avez-vous connu « Cabby » Olds ? Aussi saugrenue que puisse vous paraître cette interrogation, je n'hésiterais guère à la résoudre par l'affirmative, si les hasards de l'existence vous ont amené, fût-ce une seule fois, dans la grande cité industrielle anglaise qui s'appelle Bristol.

Car, trente ans durant, Cabby Olds fit partie intégrante de Bristol. Trente ans, son fiacre séjourna dans la cour de la gare centrale, en quête du client, que sollicitait un joyeux appel du fouet. De son vrai nom William Olds, Cabby (diminutif de cabman : cocher de fiacre) était, sans doute, l'homme le plus populaire de Bristol. Il avait eu l'honneur de conduire les plus éminents citoyens de la ville, comme aussi ses plus illustres visiteurs. C'était, au point de vue local, une célébrité, un type, comme on dit chez nous, un *character*, comme disent les Anglais.

Or, la guerre, éclatant en coup de foudre au début d'août 1914, surprit Olds au poste qu'il occupait de temps immémorial, avec son fiacre, juste en face de l'arrivée des voyageurs de grande ligne, dans la cour de la gare. Bien peu de gens, dans la masse du peuple anglais, prévoyaient alors qu'ils seraient entraînés dans la tourmente. Mais les événements se précipitèrent. Qui d'entre nous a eu le loisir de les oublier ?

Vers le 10 août, en allant prendre son service chez le loueur qui l'employait depuis plus de six lustres, Cabby Olds apprit qu'on ne travaillerait pas ce jour-là, toute la cavalerie valide de la maison ayant été réquisitionnée pour les besoins de l'armée. Parmi elle, son compagnon — que dis-je ? son ami — *Charlie*, le vigoureux bai brun qui traînait allégrement chaque jour, dans les rues montueuses de Bristol, le fiacre chargé de colis. A son ordinaire gai et bruyant, Olds demeura songeur. Les camarades ne le revirent plus de la journée. Et le soir, en rentrant chez lui, la démarche moins assurée, la tête peut-être alourdie par une ou deux libations supplémentaires, il fit à *Mistress* Olds, sans le moindre préambule, cette stupéfiante déclaration : « Je viens de m'engager ! »

C'était vrai, comme tout l'est, scrupuleusement, dans ce simple récit. A cinquante ans sonnés, ignorant tout du métier militaire, sans autre directeur de conscience que la petite flamme bleue dont l'incertaine lueur lui montrait la route à suivre, William Olds avait apposé sa signature au bas de la formule sacrée. Savez-vous, sceptiques impénitents, que l'ignorance conduit parfois jusqu'à la calomnie, qu'ils furent, outre-Manche plus d'un million, ces volontaires d'avant la conscription, courant aux armes et au danger, d'instinct, sans trop savoir en quoi le conflit les touchait, sans avoir compris encore sa tragique grandeur, simplement parce que le pays les appelait : *Your Country needs you...*

C'est six mois plus tard, en Flandre, tout près de la ligne de feu, que j'ai rencontré Olds. Il remplissait les fonctions de conducteur d'un grand fourgon servant au transport du matériel dans la compagnie de génie (1st Wessex Royal Engineers) où le hasard des affectations m'avait amené. Le brave Cabby avait retrouvé sa légendaire bonne humeur. Songez donc, l'un de ses deux chevaux n'était autre que *Charlie*, attaché comme son maître à l'une des unités locales, en vertu du système alors appliqué pour le recrutement anglais. Et pas un de ses compagnons d'armes, tous originaires de Bristol ou de Bath, la ville voisine, qui ne connût Olds, hier encore cabman, aujourd'hui leur ancien à tous, et le doyen de la compagnie.

Type bien amusant à étudier. Que de fois ai-je souri en l'entendant exhorter *Charlie* et son compagnon de labeur à se hâter vers le sommet des montées, rendues plus pénibles encore par la boue stagnante des profondes ornières. Le brave homme adorait trop ses bêtes pour jamais employer le fouet, sauf à leur en caresser doucement l'échine. Tantôt, il les stimulait d'un bref claquement de langue, tantôt il leur adressait, tout comme à de véritables personnes, de superbes discours, sans jurer et sacrer, ainsi que semble pourtant l'exiger la profession de cocher. « Allez, vieux *Charlie*, encore un effort. Vous aurez une botte de carottes en arrivant, si vous ne flânez pas. C'est la guerre, vous ne l'ignorez point, ma chère vieille chose. Notre chargement doit être rendu aux tranchées ce soir, et vous savez que nous ne pouvons nous approcher jusque-là avec notre grinçant équipage.. Mais le major veut que nous arrivions au *dumping station* (dépôt de matériel) avant la nuit. Il compte sur moi comme je compte sur vous, puisque nous sommes, après tout, soldats l'un et l'autre. » Etc., etc.

Mes premières heures tragiques de guerre, je les ai vécues avec Cabby Olds. Et ce furent aussi, en ce qui le concerne du moins, les dernières. La bataille de Neuve-Chapelle surprit notre compagnie dans un village si fort maltraité par la mitraille que nous dûmes rapidement chercher un refuge sous terre, dans des abris que nos sapeurs eurent tôt fait de creuser et d'aménager tant bien que mal. Nous y étions comme des bêtes traquées, ne pouvant sortir de nos terriers sans risquer de recevoir quelqu'un des projectiles dont les Allemands arrosaient libéralement les champs voisins. Mais de ces abris relativement sûrs, du moins tant qu'un obus ne les atteindrait pas de plein fouet, nous assistions impuissants à la lente destruction de notre cavalerie. A chaque instant, des volées de mitraille éclataient au milieu de nos pauvres chevaux, et c'était pitié de voir ces vaillantes bêtes, couchées sur le flanc, avec parfois la tête haute, sans une plainte, encore que blessées à mort.

Plus inquiet pour *Charlie* et son camarade de collier que pour lui-même, Olds ne tenait pas en place. Plusieurs fois déjà, en dépit du danger, il avait été s'assurer que ses deux protégés étaient saufs. Mais vers le milieu de l'après-midi, il arriva ce qui devait arriver. Un shrapnell éclata comme l'homme traversait la prairie, si près qu'une des balles de plomb lui perça atrocement le côté. Il tomba. A ce spectacle, un, deux, dix de nos tommies s'élancèrent, et quelques secondes après, Olds reposait sur un matelas, dans l'abri des officiers. Il n'avait pas, malgré la douleur, perdu connaissance, et un faible sourire éclaira sa face livide quand un de ses camarades, d'un ton qu'il s'efforçait de rendre joyeux, s'écria : « Je pense, Cabby, que tu n'as pas grand mal, juste de quoi aller faire un tour à Bristol, voir la *missus* et les amis. Et *Charlie* n'a même pas été touché ! »

Une heure plus tard, après un pansement somm

LE PROGRAMME DE PAIX DU PRÉSIDENT WILSON

Washington, 8 janvier. — *Le président Wilson a donné lecture aujourd'hui, au Congrès, du Message suivant :*

Une fois de plus, comme à plusieurs reprises déjà auparavant, les hommes d'Etat porte-parole des empires centraux ont manifesté leur désir de discuter les objets de la guerre et les bases possibles d'une paix générale. Les négociations ont été engagées à Brest-Litovsk entre les représentants des puissances centrales et des représentants de la Russie, et tous les belligérants ont été appelés à porter leur attention sur ces négociations dans le dessein d'établir s'il peut être possible d'étendre ces pourparlers à une conférence générale concernant les termes de la paix et leur règlement.

Les Propositions russes

Les représentants de la Russie ont présenté non seulement un exposé parfaitement défini des principes sur lesquels ils seraient désireux de conclure la paix, mais aussi un programme également défini de l'application concrète de ces principes.

Les Propositions ennemies

Les représentants des puissances centrales, de leur côté, ont présenté un projet de règlement qui, bien que beaucoup moins précis, a paru susceptible d'une interprétation libérale jusqu'à ce qu'y fût ajouté leur programme spécifique des conditions pratiques de la paix. Or, ce programme ne proposait aucune concession d'aucun ordre ni en ce qui concerne la souveraineté de la Russie ni en ce qui concerne les préférences des populations dont ils prétendaient régler le sort; mais il signifiait en un mot que les **empires centraux entendaient garder chaque pouce de territoire que leurs forces armées avaient occupé — toutes les provinces, toutes les villes — en somme tous leurs avantages, de manière à renforcer d'une façon permanente leur territoire et leur puissance.**

Il est raisonnable de supposer que les principes généraux de règlement qu'ils avaient tout d'abord suggérés émanaient des hommes d'Etat les plus libéraux d'Allemagne et d'Autriche, des hommes qui ont commencé à comprendre la force de la véritable pensée et des intentions de leurs propres peuples, tandis que les conditions concrètes du règlement actuel provenaient des chefs militaires, qui n'ont d'autre pensée que de garder ce qu'ils ont pris.

L'Incident de Brest-Litovsk

Les négociations ont été rompues. Les représentants de la Russie étaient sincères et de bonne foi. Ils ne peuvent envisager de pareilles propositions de conquête et de domination.

Cet incident, dans son ensemble, est gros d'enseignements. Il est également fertile en complications. Avec qui les représentants russes vont-ils maintenant traiter la question? Pour qui les représentants des empires centraux prennent-ils la parole? Parlent-ils au nom de leurs Parlements respectifs ou au nom de cette minorité militaire et impérialiste qui a jusqu'à présent dominé toute la politique allemande et contrôlé les affaires de Turquie et de deux des Etats balkaniques qui se sont crus obligés de devenir leurs associés dans cette guerre?

Les représentants russes ont insisté très justement, très sagement et dans le véritable esprit de la démocratie moderne sur ce point, que la conférence qu'ils ont eue avec les hommes d'Etat allemands et turcs devrait être tenue ouvertement et non à huis clos, et que le monde entier y devrait assister s'il en avait le désir. Qui avons-nous entendu? Ceux qui représentent l'esprit et les intentions des résolutions du Reichstag allemand du 9 juillet, l'esprit et les intentions des chefs libéraux de l'Allemagne et de leur parti ou ceux qui résistent à cet esprit et à ces intentions, qui les combattent et qui insistent pour la conquête et liés et séparés par des contradictions violentes sur les questions primordiales? Ce sont là des questions très sérieuses, très poignantes. De leurs réponses dépend la paix du monde.

Le Défi des Empires centraux

Mais quels que soient les résultats des pourparlers de Brest-Litovsk, quelles que soient les conclusions d'intention ou de but qui suivront les déclarations des représentants des empires centraux, ceux-ci ont déjà de nouveau prétendu saisir le monde de leurs objectifs de guerre et ont de nouveau défilé leurs adversaires à déclarer quels sont leurs propres objectifs et quelle sorte de règlement ils estimeraient juste et satisfaisant. Il n'y a aucune bonne raison pour que ce défi ne soit pas relevé et qu'il n'y soit pas répondu avec la plus grande loyauté.

La Réponse des Alliés

Nous n'avons pas, d'ailleurs, attendu ce moment pour le faire, non pas une fois, mais à plusieurs reprises encore, et encore nous avons exposé toute notre pensée, tous nos desseins devant le monde. Et non pas en termes généraux seulement, mais chaque fois avec une précision suffisante pour établir clairement quelle sorte de conditions définitives de paix doivent nécessairement en sortir.

La semaine dernière, M. Lloyd George a parlé avec une admirable sincérité et dans un esprit de loyauté admirable pour le peuple et le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Il n'y a aucune confusion dans les conseils des adversaires des puissances centrales, aucune incertitude en ce qui concerne leurs principes.

Aucun détail n'a été laissé dans le vague. C'est seulement du côté de l'Allemagne et de ses alliés que les intentions sont restées secrètes, que l'**on se trouve en présence d'un manque de franchise rigoureuse.**

Ce sont eux seuls qui ont manqué à donner une définition précise de leurs objectifs de guerre.

Les Buts des Sacrifices

La fin de ce terrible conflit de vie et de mort dépend de cette définition des buts de guerre. Aucun homme d'Etat ayant la moindre conception de sa responsabilité ne doit pour un moment se permettre de prolonger les tragiques et effrayants sacrifices de sang et d'argent, à moins qu'il ne soit sûr, sans conteste et quoi qu'il arrive, que les buts de ces sacrifices sont partie indissoluble de la vie même de la société et que les peuples pour lesquels il parle estiment ces buts justes et impératifs autant qu'il le juge lui-même.

A la Russie

Il y a de plus une voix qui réclame cette définition des principes et des intentions et qui est, il me semble, plus émouvante et plus persuasive qu'aucune des nombreuses voix qui font actuellement retentir l'air troublé du monde : c'est la voix du peuple russe.

Les Russes sont écrasés, et, semblerait-il, sans espoir, sous la force effroyable de l'Allemagne, qui n'a jusqu'ici aucune pitié pour puissance en apparence est brisée. Et cependant leur âme n'est pas abattue. Ils ne veulent renoncer ni en principe ni en fait à la conception de ce qui leur paraît être juste, humain, honorable d'accepter. Et cela a été établi avec une franchise, une largeur de vues, une grandeur d'âme et une sympathie universelle pour l'espèce qui doit provoquer l'admiration de tout ami du genre humain, et ils ont refusé de transiger pour leurs idéals et d'abandonner les autres vaincus ceux-ci ne soient eux-mêmes en sûreté. Ils s'adressent à nous, nous demandant ce que nous désirons et si sur quelques points notre but et notre esprit diffèrent des leurs, et je crois que le peuple des Etats-Unis désirerait que je leur répondisse avec la plus grande simplicité et la plus grande franchise.

Que leurs chefs présents le croient ou non, c'est notre désir et notre espoir les plus chers que quelque moyen soit trouvé qui nous donne le privilège d'aider le peuple de Russie à réaliser son espoir suprême de liberté et de paix dans l'ordre.

Plus d'Accords secrets

La procédure de paix, quand elle aura commencé, devra être absolument ouverte **et ne devra par conséquent inclure et permettre d'accords secrets d'aucune sorte.** Le temps des conquêtes et des agrandissements est passé. De même également le temps des conventions secrètes conclues dans l'intérêt de gouvernements particuliers et susceptibles de détruire à quelque moment inattendu la paix du monde.

C'est ce fait heureux, maintenant clair aux yeux de tout homme d'Etat dont les pensées ne sont pas attardées dans un âge qui est révolu, qui rend possible, pour toute nation dont les buts sont conformes à la justice et à la paix du monde, de proclamer maintenant ou à tout moment les buts qu'il a en vue.

Ce que nous voulons

Nous sommes entrés dans cette guerre parce que des violations du droit nous touchaient au vif et rendaient la vie de notre peuple impossible tant qu'elles ne seraient réparées et que le monde ne serait, une fois pour toutes, assuré contre leur retour.

Par conséquent, ce que nous exigeons dans cette guerre, ce n'est rien qui nous soit particulier, c'est que l'existence du monde soit assurée et qu'il soit possible d'y vivre et en particulier qu'il soit possible d'y vivre à toute nation aimant la paix, qui, comme la nôtre, désire vivre sa propre vie, régler ses propres institutions, être assurée de la justice et des agissements loyaux des autres peuples du monde et protégée contre la force et les agressions égoïstes. Tous les peuples du monde sont en effet solidaires dans cet intérêt, et en ce qui nous concerne nous voyons très clairement qu'à moins que justice ne soit faite aux autres, elle ne nous sera pas faite à nous-mêmes.

Vis-à-Vis de l'Allemagne

Nous ne sommes nullement jaloux de la grandeur de l'Allemagne, et il n'y a rien dans ce programme qui puisse l'affaiblir. Nous ne la jalousons ni pour ses œuvres, ni pour sa haute science, ni pour les entreprises pacifiques telles que celles qui lui avaient assuré une situation très brillante et très enviable. Nous ne désirons pas lui nuire ni entraver d'une façon quelconque son influence ou sa puissance légitime.

Nous n'avons pas l'intention de la combattre par les armes ni par des accords commerciaux hostiles, si elle est désireuse de s'associer avec nous ou avec les autres nations du monde animées de l'amour de la paix, par des conventions basées sur la justice et des procédés légaux et loyaux. Ce que nous voulons d'elle, c'est seulement qu'elle accepte une place égale à celle des autres parmi les peuples du monde — du monde nouveau dans lequel nous vivons maintenant — au lieu d'une place de domination.

Nous n'avons pas non plus l'intention de lui suggérer aucun changement ou aucune modification dans ses institutions. Mais il est nécessaire — nous devons le dire franchement — que, préalablement à toute discussion avec elle, nous sachions au nom de qui parleront ses porte-parole quand ils s'adresseront à nous, si c'est au nom de la majorité du Reichstag ou en celui du parti militaire et des hommes dont le « credo » est la domination impériale.

Le Droit à la Vie pour les Faibles comme pour les Forts

Nous venons de nous exprimer dans des termes trop concrets pour qu'il soit possible d'admettre aucun malentendu à l'avenir.

Un principe évident apparaît à travers tout le programme que j'ai esquissé : c'est le principe de justice pour tous les peuples et nationalités et **leur droit à vivre sur un pied d'égalité, dans des conditions de liberté et de sécurité les uns avec les autres, qu'ils soient forts ou faibles.**

Si elle n'a pas pour base ce principe, aucune partie de l'armature de la justice internationale ne peut exister.

Quant au peuple des Etats-Unis, il ne peut admettre un autre principe, et, pour le faire triompher, il est prêt à sacrifier sa vie, son honneur et tout ce qu'il possède.

Nous avons atteint aujourd'hui l'apogée morale de cette guerre suprême, décisive pour la liberté du monde. L'heure est venue de mettre à l'épreuve notre conscience et notre esprit de sacrifice.

Signé : WILSON.

Nous avons publié hier les quatorze articles du programme de paix du président Wilson, mais, dans la hâte de la transmission, certains passages ont été quelque peu altérés; les voici dans leur texte exact :

Le Sort des Colonies

Des arrangements libres seront conclus, dans un esprit large et absolument impartial, pour toutes les revendications coloniales, basées sur la stricte observation des principes qui, en déterminant toutes les questions de souveraineté et d'intérêt des populations intéressées, pèseront d'un poids égal avec les demandes équitables des gouvernements, dont les titres devront avoir été établis.

La Turquie

Les régions turques de l'empire ottoman actuel devront être assurées d'un régime stable; mais les autres nations qui sont maintenant sous la domination turque devront obtenir le droit de vivre sans restriction aucune et les facilités les plus absolues de se développer d'une façon autonome et sans être molestées.

Les Dardanelles devront être ouvertes d'une façon permanente, avec libre passage aux navires et au commerce de toutes les nations, sous un régime de garanties internationales.

La Société des Nations

Une Société générale des nations sera formée, en vertu d'accords spéciaux de nature à fournir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux petits comme aux grands Etats.

Nouveau Crime des Pirates

Un Bâtiment-Hôpital anglais torpillé et coulé

Londres, 9 janvier. — Un Communiqué de l'Amirauté annonce que le bâtiment hôpital « Rewa », revenant de Gibraltar, a été torpillé et coulé dans le détroit de Bristol, vers minuit, le 4 janvier. Tous les blessés ont été transférés sur des bâtiments patrouilleurs. On ne signale que trois victimes parmi l'équipage, trois lascars manquants.

Le bâtiment montrait tous ses feux et portait toutes les marques distinctives exigées par la Convention de La Haye et ne se trouvait pas et n'avait pas passé dans le voisinage de la prétendue zone dangereuse, telle qu'elle a été délimitée par la déclaration du gouvernement allemand publiée le 29 janvier 1917.

Le « Rewa » était un paquebot à turbines de 7,508 tonnes, construit en 1906. Il appartenait à la Compagnie de Navigation à vapeur Anglo-Indienne.

CE QUE DIT LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 9 janvier. — La promesse faite par l'Allemagne à l'Espagne, dit la « Westminster Gazette », qu'elle ne coulerait plus de navires hôpitaux, s'ils avaient à bord des officiers espagnols garantissant le caractère neutre de ces vaisseaux, vient d'être violée par cette attaque criminelle.

L'« Exchange Telegraph » donne les détails suivants sur le torpillage du « Rewa » : « L'acte du commandant du sous-marin ne saurait être considéré que comme un crime inexcusable. Lorsque le navire fut atteint, il n'y eut pas de panique à bord, chacun travailla de toutes ses forces à la tâche difficile du transport des blessés à bord des patrouilleurs et des autres bateaux qui arrivèrent bientôt sur les lieux. Les survivants ont été débarqués dans un port du canal de Bristol, peu de temps après le désastre. Les blessés furent promptement transportés dans des hôpitaux.

Navires ennemis déclarés de bonne Prise

Paris, 9 janvier. — Le Conseil des prises a déclaré bonne et valable la capture des navires allemands « Tinos », « Bogados », « Kythnos », « Anatolia », « Athena », « Seriphos », « Malta », « Berthilde », « Bergerwilhelm », et des navires austro-hongrois « Korana », « Salona », « Marienbad » et « Sabbadino », ensemble leurs agrés, appaux, armements et approvisionnements de toute nature saisis les 1er, 2 et 4 septembre 1916 sur les rades du Pirée, d'Eleusis et de Syra par les autorités navales alliées.

D'après les mémoires des propriétaires, la valeur de ces navires fixée au jour de la prise était estimée à environ 17 millions. Les navires allemands jaugent ensemble 19,529 tonnes, et les navires austro-hongrois, 13,248 tonnes.

En Allemagne

On Confère à Berlin

Berne, 9 janvier. — Le secrétaire d'Etat pour l'Alsace-Lorraine, von Tschanner, et le sous-secrétaire d'Etat Koller sont arrivés hier de Strasbourg à Berlin.

Blessés frappés dans une Réunion pangermaniste

Amsterdam, 9 janvier. — Le parti du Vaterland avait invité à une réunion, lundi soir, un groupe de soldats invalides et décorés pour la plupart. Ceux-ci, qui n'ont pas été autorisés à parler, ont manifesté de l'énervement en entendant de longs discours débordant de chauvinisme. Un tumulte s'en est suivi, provoqué surtout par les paroles d'un orateur annexioniste qui, parlant des blessés, les a qualifiés de déserteurs ayant fui les drapeaux d'Hindenburg pour trahir leurs camarades.

D'après le « Vorwaerts », les blessés ont été frappés à coups de cannes et insultés par les membres du parti du Vaterland qui ont fini par faire expulser les blessés par la police. Un membre alla même jusqu'à crier : « Arrachez-leur la croix de fer. »

Le « Vorwaerts », commentant cet incident, ajoute : « Les guerriers de l'arrière du parti du Vaterland sont laissés à eux-mêmes, mais ils savent maintenant ce que les soldats pensent d'eux. »

L'Importance du Rôle des Tanks

Paris, 9 janvier. — M. Clémenceau, président du conseil, ministre de la guerre, et M. Loucheur, ministre de l'armement et des fabrications de guerre, ont adressé au Président de la République, sur l'artillerie d'assaut, un rapport d'où nous extrayons les passages suivants :

« L'artillerie d'assaut est en voie de prendre sur les champs de bataille un rôle de premier plan. La période du tâtonnement est largement dépassée; l'expérience a montré ce qu'on peut attendre de matériels d'assaut nombreux, bien mis au point et bien maniés. L'heure est venue de traiter l'artillerie d'assaut en arme véritable en lui faisant un statut nouveau. »

Un nouveau Régime des Mines

Paris, 9 janvier. — Le ministre de l'armement vient de déposer un projet de loi modifiant la loi du 21 avril 1810 sur les mines en ce qui concerne deux points importants. Désormais, selon ce projet, les concessions de mines ne seront plus perpétuelles, ce qui permettra à l'Etat, aux termes fixés par la loi, soit de reprendre la mine pour l'exploiter lui-même, soit simplement de réviser les conditions financières de la concession. En second lieu, la concession de mine ne sera plus gratuite. Le concessionnaire, en sus des impôts, sera tenu de verser à l'Etat une part de ses bénéfices, c'est-à-dire des bénéfices supérieurs au taux normal des revenus des capitaux engagés.

Le texte du projet de loi a été établi par le comité consultatif des mines avec le plein concours des représentants du Parlement, de l'industrie, des ouvriers, du Conseil d'Etat et de l'administration qui compose ce comité.

Cette double réforme était attendue par le Parlement. Elle répond aux discours qui furent prononcés à la Chambre lors de la dernière interpellation sur les mines. Elle est conçue de manière à concilier les droits supérieurs de l'Etat, représentant la nation avec les intérêts particuliers de l'industrie minière. Elle aura, entre autres avantages, celui de préciser par un texte légal les dispositions contractuelles de la concession et d'assurer ainsi la continuité de la politique minière, particulièrement désirable pour encourager les recherches minières et favoriser ainsi la découverte de gisements nouveaux.

Communiqué italien

Rome, 9 janvier.

Vives rafales de feu à cheval de LA BRENTA et tirs de harcèlement à travers LE PIAVE, entre les hauteurs de VALDOBBIADENE et le MONTELLO.

Une petite tentative d'attaque ennemie dans la direction de MONT MALAGO (plateau d'Asiago) a été éventée par notre tir de barrage.

Rencontre de patrouilles qui a permis la capture de quelques prisonniers dans la région de L'ASOLONE, et échange de bombes à main sur le SOLAROLE.

Dans la plaine, des travailleurs ennemis ont été dispersés devant PALAZZON, et des mouvements adverses efficacement battus autour de NOVENTA.

Sur tout le front, le mauvais temps continue.

Armée d'Orient

Salonique, 8 janvier.

Dans la région de DOIRAN, tirs de destruction exécutés avec succès par l'artillerie lourde britannique sur plusieurs batteries ennemies.

Sur le front serbe et dans la vallée du HAUT SKUMBI, plusieurs reconnaissances ennemies ont été dispersées.

Entre les LACS, une attaque locale sur nos tranchées a été repoussée après un vif combat à la grenade.

Communiqué portugais

Pendant la semaine écoulée, deux fortes patrouilles ennemies furent repoussées. Nous avons fait des prisonniers. Notre artillerie a maintenu sa supériorité.

Le Contrôle des Œuvres de Guerre

Modifications à la Loi de 1916

Paris, 9 janvier. — On nous communique la note suivante :

« L'application de la loi du 30 mai 1916 sur le contrôle des Œuvres de guerre a révélé un certain nombre de lacunes qu'il est opportun de combler. Toutes les Œuvres qui, dans un magnifique élan de solidarité, se sont consacrées à soulager les souffrances occasionnées par la guerre ont l'obligation de se soumettre aux prescriptions de la loi. Par contre, aucune disposition, en l'état de la législation actuelle, n'est applicable aux souscriptions ouvertes par un grand nombre de journaux et de publications périodiques, en vue d'accomplir une œuvre de guerre dont le produit est réparti directement et par leurs soins entre les intéressés. Ce défaut de précisions a entraîné quelques hésitations et certaines inégalités; c'est pour y remédier que le ministre de l'intérieur a déposé un nouveau projet complétant la loi du 30 mai 1916. »

Plus de Sucre aux Distilleries

Paris, 9 janvier. — Le ministre de l'agriculture et du ravitaillement prépare actuellement un décret visant la suppression des fournitures de sucre accordées aux distillateurs fabricants de sirops et liquoristes. Il est probable que certaines limitations seront apportées à cette interdiction.

Contre les Accapareurs

(De notre correspondant particulier)

Bayonne, 10 janvier. — Deux affaires d'accaparement avaient été découvertes par notre police spéciale : l'une à Bayonne, relative à 200 sacs d'avoine; l'autre à Sare, concernant une certaine quantité de sucre passée en Espagne. Ces deux affaires suivent leur cours à l'instruction.

La police spéciale continue de veiller et vient encore de faire de la bonne besogne. Après une enquête préalable, qu'il mena avec toute la discrétion désirable, son chef, M. Monicault se fit délivrer par l'autorité judiciaire des mandats de perquisition qui devaient trouver un utile emploi.

Lundi, notre commissaire spécial se rendit au Boucau, et, accompagné de quelques-uns des inspecteurs qui lui sont adjoints et qui opèrent dans cette commune, il se présenta chez un épicier-droguiste, où, indépendamment de quantités relativement élevées de denrées diverses, il découvrit 3,100 kilos de carbure de calcium, 450 litres d'essence et 550 litres de pétrole.

Le lendemain mardi, toujours au Boucau, M. Monicault et ses adjoints se présentèrent à un dépôt de pétrole. En l'absence du tenant, M. Monicault s'aboucha avec le contremaître de l'établissement, qui lui déclara qu'il n'existait pas une goutte d'essence ni de pétrole en stocks. Le consciencieux fonctionnaire n'en pénétra pas moins dans la cave pour perquisitionner. Tout d'abord, il n'aperçut, en tas, qu'une grande quantité de bidons vides; mais, derrière eux, on trouva des bidons pleins.

En rapprochant les inscriptions d'un registre spécial de comptabilité et l'inventaire qui fut fait sur-le-champ, M. le Commissaire spécial put constater l'existence en magasin de 13,750 litres d'essence et 30,950 litres de pétrole.

Aussi bien chez l'un que chez l'autre, pétrole, essence et carbure ont été saisis, et procès-verbal de ces fructueuses opérations a été transmis à M. le Procureur de la République.

Instruction physique

Un cours d'instruction physique sera organisé, du 23 au 26 janvier inclus, un Centre régional d'instruction physique, à Mont-de-Marsan.

Les membres de l'enseignement public ou privé et les membres des Sociétés pourront être autorisés, sur leur demande, à suivre ce cours.

Les demandes d'inscription devront être adressées au général commandant la 18e région, par l'intermédiaire des officiers chefs de section subdivisionnaire. Elles devront mentionner les nom, prénoms, qualités, adresse, références des intéressés, et parvenir cinq jours au moins avant la date du commencement du stage considéré.

Pour tous renseignements de détail concernant ce cours, prière de s'adrsser à l'officier chef de section subdivisionnaire de la subdivision intéressée (Rochefort, Saintes, Libourne, Bordeaux, Mont-de-Marsan, Bayonne, Pau ou Tarbes, suivant le cas).

Le Carnet de la Femme

A côté des multiples travaux que nous exécutons pour nos combattants : ceintures tricotées, chaussettes, chandails, mitaines, gants, plastrons, etc., voici quelques idées nous concernant. C'est d'abord un grand col au crochet en allant et venant, ce qui le laisse dans envers; vous copiez exactement un modèle de lingerie vous seyant, et vous confectionnez en même temps un plastron genre marin fermant les corsages trop ouverts et de mignons poignets revers. Le tout compose un ensemble charmant sur des robes de chambre, des robes de jersey, des costumes de voyage, et donne à la silhouette un petit air hivernal de circonstance. En Suisse, dans les endroits où l'on se livre aux grands sports — luge, ski, traîneau, patinage, bob — j'ai vu récemment des robes tout en tricot blanc et orange, blanc et teinte feu, avec moufles à hauts poignets, béret, Napoléon, turban de même genre, tout cela exécuté pour la montagne ou le lac et si bien proportionné, si bien adapté à la sportswoman, qu'on arrivait à des ensembles exquis. J'insiste en ces heures douloureuses sur le côté économique de mes cols et plastrons, se lavant bien et ne se chiffonnant pas.

Pour recolorer les cheveux blancs sans les mouiller, employez *La Poudre Capillus* de la *Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris.* Pour la première commande, joindre un échantillon de ses cheveux; pour les autres commandes, un peu de la poudre suffit à la maison expéditrice.

La Faculté de Beauté de Bordeaux est à même de répondre aux desiderata de toutes les coquettes voulant rester jolies ou l'être toujours plus. Réclamez catalogue ou voir les directeurs *MM. Lauga et Benais, 8, rue Huguerie; 80, allées de Tourny, Bordeaux.* Tél. 10-52.

ROLANDE.

Madame Z..., je vous conseille *La Fleur de Pêche*, qui existe en six nuances : blanche, rosée, naturelle, bise, mauve et ocre. *Parfumerie Exotique, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris.* Cette poudre de riz est embellissante et très saine

R.

COMMUNICATIONS

Chemin de Fer de Paris à Orléans

Gare de Bordeaux-Bastide. — Sous réserve des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 1 à 9,101 à 9,150 (série A, 1re catégorie), 23,001 à 24,100 (série B, 2e catégorie), 16,501 à 16,700 (série C, 3e catégorie), par la gare de Bordeaux-Bastide, seront acceptées à l'expédition le samedi 12 janvier.

Il est rappelé que le réseau P.-L.-M. n'accepte que les combustibles minéraux, bestiaux, céréales et farines.

L'acceptation de tous transports commerciaux, sauf denrées et céréales, pour Paris-Ivry (local et transit), Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine est suspendue les 9, 10 et 11 courant. Les expéditeurs sont invités à se renseigner le 12 au matin avant d'expédier sur ces destinations.

BORDEAUX

1

Il y a un an

11 JANVIER 1917

Aux Etats-Unis, le jury de la Cour fédérale déclare coupables des consuls allemands qui avaient organisé un complot ayant pour objet de détruire des usines, des navires, des travaux d'arts, des voies ferrées, etc.

Les empires centraux, pour répondre à la Note de l'Entente, remettent aux représentants des Etats neutres un factum attribuant cyniquement aux alliés la responsabilité de la guerre.

Le Pont à Transbordeur

Le Conseil municipal demande son prompt Achèvement

Quels services rendrait actuellement, non pas seulement à Bordeaux, mais aussi, et surtout à la défense nationale, le pont à transbordeur... si son édification avait pu être achevée!

De quel secours eût-il été également, il y a deux ans, au moment du congestionnement de notre port!

Bassens, dont l'importance s'accroît chaque jour, relié aux Chartrons et au quartier des docks; les agglomérations de l'aval du port qui, de plus en plus, prennent sur les deux rives, un développement considérable, les usines et les entrepôts qui s'y multiplient, réunis par une voie de communication facile et rapide; les marchandises, les véhicules, les piétons pouvant aisément traverser le fleuve à une courte distance des lieux de travail, sans qu'il soit nécessaire, pour franchir 500 mètres, d'accomplir un trajet de 5 à 6 kilomètres... Quel rêve!

Et que de regrets surtout lorsqu'on songe que ce rêve pourrait ou plutôt devrait être depuis longtemps réalisé, car il ne faut pas oublier que l'œuvre, déclarée d'utilité publique en 1910 et commencée en 1913, fut conçue à l'hôtel de ville de Bordeaux — nous ne parlons pas des études préliminaires, — en 1893, il y a vingt-cinq ans!

Aujourd'hui, cette œuvre est très avancée. Malgré la guerre, M. Arnodin, l'éminent ingénieur, auteur et constructeur du pont à transbordeur, est parvenu à réaliser un véritable tour de force. Surmontant toutes les difficultés, il a poursuivi le montage du pylone de la rive droite, et, dans moins de deux mois peut-être, sa construction sera terminée. Le pylone de la rive gauche se dresse également depuis longtemps; il ne restera donc à installer que les câbles, le tablier et la nacelle, ce qui constitue, convient-il d'ajouter, un travail considérable mais qui, cependant, pourrait être rapidement poursuivi si le ministère de la guerre voulait bien y consentir.

Il convient, en effet, de ne pas oublier qu'actuellement aucune construction nécessitant l'emploi de matières premières pouvant être utilisées pour les besoins de la défense nationale ne peut être faite sans une décision spéciale de l'autorité supérieure.

Le pont à transbordeur de Bordeaux n'est-il pas au premier chef, un travail ressortissant à la défense nationale? Que de facilités, que d'économie d'argent et de temps ne procurera-t-il pas aux œuvres de guerre établies à Bordeaux? Et, pour l'après-guerre, quelle contribution n'apportera-t-il pas dans la bataille économique qui s'engagera et d'où dépendra l'avenir de la France?

Dans ces conditions, le concours du gouvernement pour mener à bonne fin ce magnifique labeur dont les conséquences doivent être fécondes, ne peut être mis en doute.

C'est ce qu'a pensé le Conseil municipal de Bordeaux dans une séance tenue mercredi soir en commissions réunies.

Après une sérieuse étude de la question qui lui était soumise par le maire, il a, à l'unanimité, émis le vœu que ce complément de l'outillage du port de Bordeaux fût, aussi rapidement que possible, mené à bonne fin.

Ainsi que nous l'avons dit, M. Arnodin est attendu lundi prochain à Bordeaux. Le maire aura, ce même jour, une conférence avec lui à l'hôtel de ville, afin d'examiner les dispositions qu'il conviendrait de prendre en vue de la réalisation du vœu du Conseil.

M. Bernardino Machado passe à Bordeaux

M. Bernardino Machado, ancien président de la République du Portugal, déposé lors du dernier mouvement révolutionnaire, a traversé Bordeaux mercredi soir à neuf heures quarante-cinq. Il se rendait d'Espagne à Paris, où il compte séjourner.

Le président Machado voyage très simplement, avec ses deux fillettes. Il a conservé toute son énergie, toute sa belle humeur. On se rappelle qu'il y a peu de temps, il fit en France un voyage officiel au cours duquel il fut l'objet de manifestations enthousiastes. Aujourd'hui, c'est en exilé qu'il revient chez nous.

« La France, nous a dit M. Bernardino Machado, est ma seconde patrie. Vous savez combien je l'aime, n'est-ce pas? D'ailleurs, cette affection ne m'est point personnelle; tous mes compatriotes l'éprouvent comme moi. Et vous pouvez être certain que, quel que soit le parti politique qui l'emporte à Lisbonne, quelle que soit l'orientation de la République, le Portugal ne cessera jamais d'être un allié fidèle et loyal, fier de travailler selon ses forces à l'avènement de la justice et de la liberté. »

De Passage à Bordeaux

Mercredi soir, en gare Saint-Jean, une mission d'attachés militaires neutres (quinze personnes) venant de Pau, ayant à sa tête MM. le commandant d'Harcourt et le colonel Etchaguy, est arrivé à Bordeaux.

Descendue à l'hôtel Terminus, la mission est repartie, jeudi, par l'express de 11 h. 05, pour Paris.

Légion d'Honneur

Dans les récentes promotions de la Légion d'honneur, nous relevons les noms de plusieurs de nos concitoyens qui font bravement leur devoir aux armées et auxquels nous sommes heureux d'adresser nos bien sincères et patriotiques félicitations.

Sont nommés :

Officiers, MM. Minvielle, chef de bataillon au 144e régiment territorial d'infanterie; Descas, capitaine (territorial) au 9e régiment d'artillerie à pied.

Chevaliers, MM. Guibourd, capitaine au 138e régiment territorial d'infanterie, 2e bataillon de travailleurs; Uzac, capitaine (réserve) au 2e régiment de chasseurs; Villepastour, capitaine d'artillerie (territorial), au service de garde et de protection des établissements travaillant pour la Défense nationale.

Aux Ouvriers de Guerre

Le ministre de l'armement a adressé aux établissements constructeurs de l'artillerie et aux poudreries, la circulaire suivante :

« La circulaire du 5 septembre 1917 a réglé les conditions de nomination et les fonctions des délégués d'atelier dans les usines privées travaillant pour le ministère de l'armement.

» La coopération du personnel exécutant avec l'administration est déjà assurée dans les établissements de l'artillerie et des poudres par le bureau des Syndicats pour les questions générales de personnel, de salaires et de discipline, et par la commission technique mixte consultative d'établissements instituée le 25 août 1917 pour les questions techniques.

» Le rôle des délégués d'atelier doit se borner, dans les établissements d'Etat, à aplanir les menus différent qui se produisent dans l'intérieur de chaque atelier, dans le cas où l'ouvrier intéressé ne le règle pas lui-même et voudrait faire appel au délégué.

» Celui-ci s'adressera, soit à l'agent de maîtrise, soit au chef de service, suivant l'importance de l'affaire.

» Dans les cas exceptionnels où la question dépasserait la compétence du chef de service, ou serait susceptible d'avoir une répercussion sur les autres services de l'établissement, le délégué la soumettra au directeur.

» Le directeur recevra, à cet effet, chaque délégué d'atelier une fois par mois.

» Ces réceptions des délégués sont indépendantes des audiences qui doivent être accordées au bureau du Syndicat une fois tous les quinze jours, et des réunions de la commission technique mixte consultative qui doivent avoir lieu, en principe, tous les trois mois.

» Les délégués d'atelier ne sont pas les mandataires de tel ou tel Syndicat.

» Ils représentent l'ensemble des ouvriers et ouvrières de l'atelier.

» Il sera nommé un délégué par atelier comprenant de 25 à 100 ouvriers, et deux délégués par atelier comprenant plus de 100 ouvriers.

» Sont électeurs tous les ouvriers français, civils et mobilisés, et les ouvrières françaises, âgés de 21 ans, jouissant de leurs droits civils et politiques pour les hommes, et de leurs droits civils pour les femmes, et ayant au moins deux mois de présence à l'établissement. Il est éligible tout électeur ou électrice ayant au moins un an de présence.

» Je vous prie de procéder à l'élection de délégué d'atelier dans la quinzaine qui suivra la réception de la présente circulaire.

» Pour le détail des opérations électorales, vous vous inspirerez des prescriptions exposées aux pages 9 et 10 de la circulaire du 5 septembre 1917 ci-jointe.

» LOUCHEUR. »

Ligne maritime française

La cérémonie, au cours de laquelle la Ligue maritime française a, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence de M. le Président de la République, honoré les héros de la mer, fut à la fois émouvante et d'un patriotisme élevé.

La Ligue maritime a estimé qu'il convenait d'honorer ces braves dans la région même de leurs exploits. Une séance solennelle sera organisée incessamment à cet effet par la Ligue maritime à Bordeaux. Les détails de cette organisation seront publiés en temps opportun.

Contingent polonais en France

Mercredi après-midi, le contingent de Polonais, encadré de leurs officiers et précédé de leurs clairons, s'est rendu à la gare Saint-Jean, d'où il a pris à dix-sept heures un train spécial à destination du camp qui lui a été assigné.

Entreposeurs des Tabacs

Paris, 10 janvier. — M. Roques, entreposeur des tabacs à Bordeaux, a été nommé entreposeur des tabacs à Tours.

M. Bazerque, préposé à la vente directe des tabacs de luxe à Bordeaux, a été nommé entreposeur des tabacs à la même résidence, en remplacement de M. Roques.

Un peu de Lumière s. v. p.

L'infortuné piéton qui, s'aventurant à la tombée de la nuit sur la rive droite, a pu, sans rouler sous les véhicules qui encombrent le pont, atteindre et longer le quai Deschamps jusqu'à la passerelle, s'arrête un instant interdit, se demandant avec anxiété s'il doit continuer son voyage.

En effet, jusque-là, sa route a été jalonnée par quelques becs de gaz donnant un luminaire presque suffisant pour lui éviter les écueils du chemin. Mais après le pont métallique, c'est l'obscurité intégrale. S'il est assez courageux pour poursuivre et pour peu qu'il soit armé d'un bâton, il pourra en tâtant un peu le sol arriver jusqu'à la limite de Floirac. Mais dans quel état! Après avoir buté contre des tas de cailloux, heurté maints voyageurs maugréants, glissé sur de petits étangs gelés, s'être enlisé dans les fondrières.

Et cependant il y a tout le long de ce chemin malaisé une vingtaine de becs de gaz sans emploi. Ils se dressent inutiles et forment des obstacles de plus.

Sans doute il a fallu réduire la lumière pour obéir à la nécessité impérieuse des Restrictions. Mais il semble que là on a confondu malencontreusement restriction et suppression.

En rendant à leur destination primitive une partie des reverbères désaffectés on comblera d'aise les ouvrières et ouvriers qui, en grand nombre, font le trajet entre l'allée des Platanes et la passerelle. Il suffira, croyons-nous, d'éclairer — à titre d'exemple — M. Qui de droit sur la fâcheuse situation de ce quartier de Bordeaux pour qu'il soit remédié bientôt à cet état de choses.

Hôpital auxiliaire n° 214 (Gratry)

L'administration de l'hôpital Gratry est heureuse d'informer ses fidèles habitués qu'elle continue, comme par le passé, à leur offrir tous les dimanches une messe en musique à dix heures précises, avec le précieux concours des meilleurs artistes bordelais et de l'harmonie Saint-Ferdinand, sous la baguette autorisée de M. Charles Meilhan.

En outre, elle prépare pour le mois de février une grande messe solennelle avec soli, chœurs et orchestre sous la direction de M. Maurice de Labenne.

Les Cinq Ecoles

Voici le programme du troisième concert qui aura lieu dimanche 13 janvier, à quatre heures, salle des fêtes de l'hôtel de Bordeaux, avec le concours de Mlle Alice Vène, MM. Sandré, directeur du Conservatoire de Calcutta, et M. P. Edger.

Causerie de M. Paul Berthelot : « Le bien et le mal qu'on a dit de M. Debussy. »

1. Sonate, piano et

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 8 janvier 1918

Voici les cours relevés par le service de l'inspection des marchés et halles centrales de Bordeaux :

Agneaux. — Pays ou Aveyron, 1re qualité, les 100 kilos, de 500 à 550 fr.; 2e qualité, de 460 à 500 fr.; 3e qualité, de 400 à 450 fr. — Périgord ou Basque, 1re qualité, de 450 à 500 fr.; 2e qualité, de 400 à 450 fr.; 3e qualité, de 350 à 360 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, de 3 fr. 50 à 4 fr.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, de 8 à 16 fr.; gravettes, de 3 à 5 fr.; portugaises, de 3 à 5 fr.; moules, le colis, de 18 à 22 fr.; palourdes, de 10 à 12 fr.

Fruits. — Châtaignes du Périgord, les 100 kilos, de 30 à 50 fr.; des Pyrénées, de 70 à 100 fr.; citrons, le cent, de 20 à 25 fr.; noix vertes, les 100 kilos, de 130 à 150 fr.; pommes grises, de 30 à 50 fr.; roses, de 40 à 60 fr.; diverses, de 30 à 100 fr.

Gibiers. — Bécasses, la pièce, de 3 à 4 fr.; bécassines, de 1 fr. 50 à 2 fr.; canards sauvages, de 6 à 8 fr.; lapins de garenne, de 3 à 4 fr.; pluviers, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50; sarcelles, de 3 fr. 50 à 4 fr.; vanneaux, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50.

Légumes. — Choux-fleurs de Perpignan, la douzaine, de 18 à 32 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, de 1 fr. 40 à 1 fr. 60; choux pommés, la douzaine, de 2 fr. 50 à 11 fr.; céleri, le paquet, de 1 fr. 50 à 4 fr.; chicorée, la douzaine, de 70 c. à 2 fr.; cresson, de 2 fr. 50 à 3 fr.; carottes, le paquet, de 40 c. à 1 fr. 50; épinards, la douzaine, de 2 fr. 50 à 3 fr.; laitues, la douzaine, de 60 à 80 c.; navets, de 15 à 75 c.; oseille, de 1 fr. 20 à 2 fr.; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, de 26 à 35 fr.; raves, la douzaine, de 30 c. à 2 fr.; salsifis, le paquet, de 1 fr. 25 à 2 fr.

Oies. — Oies grasses, le kilo, de 5 fr. 20 à 5 fr. 30; canards gras, de 5 fr. 40 à 5 fr. 50; foies d'oies, de 8 à 10 fr.; foies de canard, de 8 à 12 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, de 355 à 360 fr.; Nord, de 355 à 360 fr.; Maroc, de 250 à 260 fr.; fromage Gruyère, le kilo, de 7 à 8 fr.; Auvergne, le kilo, de 3 fr. 50 à 5 fr. 50; Port-Salut, le kilo, de 4 fr. 50 à 5 fr. 50; beurre, le kilo, de 9 à 10 fr.

Poisson de mer. — Anguilles grosses, le kilo, de 3 à 6 fr.; moyennes, de 2 à 4 fr.; petites, de 1 à 2 fr.; crevettes (Arcachon), le kilo, de 4 fr. 50 à 6 fr. 50; éperlans ou trogues, de 2 fr. 50 à 4 fr.; grondins moyens, de 3 fr. à 4 fr. 50; maquereaux, de 3 fr. 50 à 5 fr.; merlans, de 2 fr. 50 à 4 fr.; mulets moyens, de 3 fr. 50 à 6 fr.; raies, de 1 fr. 50 à 2 fr.; rougets barbets, de 4 fr. 50 à 6 fr.; rousseaux, de 3 fr. à 4 fr. 50; royans d'Arcachon, le cent, de 6 à 12 fr.; sardines de Bayonne, de 6 à 11 fr.; soles grosses, le kilo, de 15 à 18 fr.; moyennes, de 10 à 15 fr.; petites, de 6 à 10 fr.; turbot, de 4 fr. à 5 fr. 50.

Volailles. — Canards, les 100 kilos, de 5 fr. à 5 fr. 50; dindes gros, de 5 fr. à 5 fr. 50; pigeons fuyards, les vingt, de 25 à 35 fr.; gras, de 45 à 50 fr.; moyens, de 35 à 40 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, de 550 à 600 fr.; poules dindes, 550 à 600 fr.; poulets, de 3 fr. 50 à 8 fr. (Le tout poids mort.)

LES REPAS sur le FRONT

Maison Centenaire
Fondée par APPERT
en 1812
Chevallier-Appert
fournisseur de l'Intendance, a donné son nom au procédé de fabrication des conserves pour l'Armée.
Ses plats de Gibier tout préparés, froids ou chauds ont paru : **Faisan à la gelée**
Pâté de Lièvre
Salmis de Perdreaux
Chaudfroid de Perdreaux
Gros : 30, Rue de la Mare, Paris, XXe. Catal. franco.

LE FIGARO
LE PLUS LITTÉRAIRE ET LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX DE PARIS
10 CENTIMES
DANS TOUTE LA FRANCE

Les Etablissements
JAMET-BUFFEREAU
Experts-Comptables près les Tribunaux
tiennent à la disposition de MM. les Chefs de Maison des
COMPTABLES, STÉNO-DACTYLO, etc.
offrant toutes garanties.
BORDEAUX, 67, Cours Pasteur. — Tél. 41-16.

Je ne fume que le NIL

CHRONOMÈTRE LIP

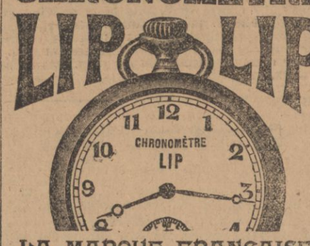

LA MARQUE FRANÇAISE
Montres de Précision
EN VENTE CHEZ LES BONS HORLOGERS
Exiger la marque **LIP** sur le cadran

MONNAIES ÉTRANGÈRES
La BANQUE JAMES ROSA, 16, rue de la Cannebière, à Marseille. Maison fondée depuis 1883, ACHÈTE les billets de banque étrangers aux prix suivants, nets de frais :

Billets	AMÉRICAINS	5f 60	Billets	INDES ANGLAISES	1[illegible]6
—	ANGLAIS	26f 90	—	INDOCHINE	3[illegible]2
—	ARGENTINS	2f 50	—	ITALIENS	69[illegible]
—	CANADIENS	5f 40	—	JAPON	27[illegible]
—	ESPAGNOLS	135f »	—	RUSSES	80[illegible]
—	GRECS	105f »	—	SUISSES	126f 5[illegible]

UN PRÊTRE s'est guéri lui-même par l'emploi d'une RECETTE VÉGÉTALE, en 24 heures, des **HÉMORROÏDES**
Renseignements : Cure de l'Abbé De MAYR, 14, Rue de Périgueux, à ANGOULÊME (Charente)

PAPIER WLINSI
Remède souverain pour la Guérison des **Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs,** etc. — **Exiger le nom WLINSI.**

COLONIAUX Si vous possédez fétiches, masques, statues, figurines [illegible] L'AFRIQUE, proposez-les de suite à M. G. Romain, 16, av. de Villiers, Paris qui les achète bon prix.

GAZOGÈNES au BOIS
pour moteurs de toute puissance. FORNAL constructeur, 173, boulevard Murat, Paris.

Le Directeur : M. GOUNOUILHOU
Le Gérant G. BOUCHE
Imprimerie GOUNOUILHOU
Rue Guiraude, 11, Bordeaux

TRIANON-THÉATRE 6, RUE FRANKLIN, 6 (Cours de l'Intendance)
TOUS LES SOIRS ← DU 11 AU 17 JANVIER inclus → A 8 HEURES 45
MATINÉES A 2 HEURES 45 :
Dimanche 13 et Jeudi 17 Janvier
« LE FILS SURNATUREL »
Vaudeville en 3 actes, de Grenet-Dancourt et M. Vaucaire
Places de 4 fr. 50 à 1 fr. 25. — Location au Théâtre, de 2 à 6 heures. Dimanche et Jeudi, de 10 heures à midi.

LE DESTIN PAR LES ASTRES
Pour recevoir horoscope astrologique curieux, étude scientifique sur votre vie, demandez renseignements gratis à Mme Le Beuze, 19, rue Rochambeau, Bordeaux.

MACHINES ÉLECTRIQUES BOBINAGE, remise à neuf, travail garanti, installation complète. Achat, Vente, Location. A. SALAZAR, 54, cours d'Albret, Bordeaux

DISPONIBLE PELLE A VAPEUR HUSTON-WHITAKER, puissance 12 tonnes.
LOCOMOTIVES, voie de 1 mètre 70 HP et voie de 0 60.
BETONNIERES, tous rendements. — GRUES A VAPEUR. — GROUPE A GAZ PAUVRE, 250 HP complet. — REMORQUES de 3 à 7 tonnes.
S'adresser By BERGERAT et Cie, 10, rue de Sèze, PARIS.

DIRECTION DES DOMAINES DE LA SEINE
VENTE SUR SOUMISSIONS CACHETÉES
Chaque voiture ou pièce détachée formant un lot distinct de :
103 AUTOMOBILES MILITAIRES RÉFORMÉES
50 motocyclettes, 20 moteurs, 15 changements de vitesse, 15 ponts arrière, 20 directions.
EXPOSITION des véhicules et pièces au Champ-de-Mars, à Paris (emplacement de l'ancienne Galerie des Machines).
Pour les motocyclettes et pièces détachées... du 4 au 20 janvier.
Pour les voitures..... du 4 au 18 janvier,
Périodes pendant lesquelles les soumissions seront reçues.
L'adjudication sera prononcée le 21 janvier pour les motocyclettes et pièces, — 19 janvier pour les voitures.
Amateurs, consultez les affiches !

MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, maux de reins, douleurs dans le bas-ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux idées noires, doit craindre la *MÉTRITE*.
La femme atteinte de *Métrite* guérira sûrement sans opération en faisant usage de la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
Le remède est infaillible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.
La **Jouvence de l'Abbé Soury** guérit la *Métrite* sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.
Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'*Hygiénitine des Dames* (la boîte 1 fr. 50, ajouter 0 fr. 20 par boîte pour l'impôt).
La **Jouvence de l'Abbé Soury** est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Cancers, *Fibromes*, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du *Retour d'Age*, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.
La **Jouvence de l'Abbé Soury** dans toutes pharmacies : le flacon 4 fr. 25; franco gare 4 fr. 85; 4 flacons expédiés franco gare contre mandat-poste 17 fr. à Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.
Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.
Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER
(Notice contenant renseignements gratis)

N'avez-vous pas été frappé par l'étonnante vigueur et la robuste énergie des Américains ?

Pourquoi alors ne pas suivre leur exemple et développer en nous plus de force et de vitalité ?

Le docteur Ferdinand King, médecin principal de la ville de New-York, et autorité médicale bien connue aux Etats-Unis, dit : « Sans fer dans le sang, l'homme fort, vigoureux, d'une énergie et d'une volonté à toute épreuve, pas plus que la femme belle, jeune, aux joues roses, ne peuvent exister. Le Fer Nuxaté pris trois fois par jour après les repas augmente les forces et l'endurance physique des personnes nerveuses, affaiblies et anémiées de 200 %, en deux semaines. Si vous n'êtes pas bien portant, si vous vous sentez énervé, surmené ou vite fatigué, vous vous devez à vous-même de tenter l'expérience suivante : Mettez à l'épreuve votre capacité d'endurance pour le travail ou pour la marche, puis prenez deux simples tablettes de 30 centigrammes de fer Nuxaté, trois fois par jour, après les repas, pendant deux semaines. Faites alors un nouvel essai de vos forces et constatez ce que vous avez gagné. Mais ne prenez pas les anciennes préparations ferrugineuses à base de fer inorganique, lesquelles, le plus souvent, altèrent les dents, brouillent l'estomac et, en fin de compte, font plus de mal que de bien. Ne prenez donc que du fer organique, du Fer Nuxaté. »

NOTA. — Le Fer Nuxaté, recommandé plus haut par le docteur King, a aussi reçu la haute approbation du docteur Bourget, le spécialiste parisien et auteur médical bien connu. Le Fer Nuxaté peut être obtenu dans toutes les bonnes pharmacies de province, avec ou sans ordonnance de votre docteur, et est livré avec garantie absolue de succès ou de remboursement. A Bordeaux, notamment : Pharmacie Bousquet, 8, rue Sainte-Catherine; Pharmacie Rousseau, 155, rue de la Croix-de-Seguey; Pharmacie Sautarel, 20, rue Sainte-Catherine; Pharmacie Saint-Projet, place Saint-Projet.

RIDES-UNE DAME, ayant habité Pékin, indique gratis PROCÉDÉ CHINOIS infaillible pour enlever Rides, Taches, traces de Petite Vérole et avoir un TEINT IDÉAL. Ecrire : CHINESS BAHAA, 16, r. Mazagran, PARIS (Xe)

CHAUFFAGE AU BOIS
42 francs le stère, à domicile, fendu et scié. 39 francs le stère, à domicile, non fendu.... Un mètre longueur. **LIGOTS**
Bureau des commandes : S'adresser ou écrire 8, place Richelieu. — Tél. 12-17.

RENTE AUTRICHIENNE HONGROISE et autres TITRES et COUPONS pour vendre *Renseignements gratuits* Après la guerre il sera trop tard ensuite. — BANQUE, 7, rue Laffitte, 7, Paris.

HÉMORROÏDES
Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrance même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament
L'ÉLIXIR de
VIRGINIE NYRDAHL
qui les guérit radicalement et sans danger.
En découpant ce Bon [778] et en l'adressant à
PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS.
on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

Dessin, Peinture ORNEMENT, par Profs diplôm. de l'Etat. Cours de 2 h. p. sem. — 3f p. mois, jour, soir ou Dim. 9, RUE DU TEMPLE

DOCKS DES VIEUX PAPIERS... ?
4, rue du Manège, à BORDEAUX. **ACHAT** au plus HAUT cours papiers, croisés, vieux livres, correspondances, etc. etc... Mise au pilon garantie. — Téléph. 44-85
Plombage des Sacs à domicile.

CHICORÉE PURE À LA MÈRE MICHEL
TRÈS APPRÉCIÉE ET TRÈS GOÛTÉE
Pour le Gros : Vve ALARY, GUILHEM & Cie, Bordeaux

606 TRAITEMENT de la SYPHILIS contrôle par l'analyse du sang. Renseignem. gratis. Discrétion. INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, cours de l'Intendance, 23, Bordeaux. *Même Maison à Lyon, 17, rue de la République.*

BLENORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger, par spécifique COUDERC, Phie du Soleil pl. Lafayette, Toulouse. 6f 60 fco poste.

VOIES URINAIRES la CÉLÈBRE METHODE du Dr Latané, appliquée exclusivement à l'INSTITUT MÉDICAL, 59, rue Huguerie, à Bordeaux, peut garantir, grâce à 30 années de succès constants, la guérison radicale et définitive de toutes les maladies des voies urinaires, aussi anciennes, aussi tenaces soient-elles, ainsi que de **LA SYPHILIS** acquise ou héréditaire, chez les deux sexes, et de leurs complications, si souvent méconnues. La méthode du Dr Latané est appliquée exclusivement à l'Institut. Ne pas confondre. Consulter ou écrire en toute confiance. Tous les jours, de 10 h. à 12 h., de 3 h. à 7 h. Les Dimanches, de 10 h. à 12 h.

CRESSOL
Dentifrice Végétal
au Cochléaria des Pyrénées
est le seul dentifrice adapté spécialement à tous les soins de la bouche
Elixir, Pâte, Poudre, Savon
COMPAGNIE DU CRESSOL, BORDEAUX
En vente : Grands Magasins, Parfumeries et Pharmacies

EN VENTE
AGENDA de *L'Annuaire de la Gironde* **Pour 1918**
Indispensable pour l'inscription des Recettes, Dépenses, Rendez-Vous, Engagements et Notes, cet **AGENDA**, *par son format pratique, sa disposition nouvelle et son prix modique, doit être acheté par tous, aussi bien les Maîtresses de Maison que les Commerçants.*
PRIX : 1 fr. 25
En vente dans tous les magasins de la **Petite Gironde**, chez nos dépositaires, dans les kiosques et magasins de journaux.
Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 50 adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

EN VENTE PARTOUT — PRIX : 50 CENTIMES
1918 **L'Almanach Illustré** 1918
PAR POSTE : 60 CENT. de la « PETITE GIRONDE »

VENTE APRÈS DÉCÈS par le ministère de **M. J. DUGUIT** Commissaire-Priseur, rue de la Devise, 11, à Bordeaux. Samedi 12 janvier 1918, à dix heures du matin, 59, rue Fondaudège, il sera vendu : **UN JOLI MATÉRIEL DE SALON DE COIFFURE** consistant en : Très beau lavabo à trois places avec glaces, autres grandes glaces cadre noyer, meubles à tiroirs et à casiers, comptoir-caisse, fauteuils, chauffe-eau cuivre, glaces de devanture, séparation vitrée, séchoir à gaz et électricité, etc., etc.
A 1 heure ½ de l'après-midi, Hôtel des Ventes, rue Voltaire, 7 : Lits et couches, armoire à glace, lavabo, buffet, tables, sièges, glaces, serviettes et peignoirs, garnitures de toilette, suspension, vaisselle, verrerie, etc., etc.
Postiches et cheveux de toutes sortes.
Au comptant et 10 %. EXPOSITION

Au CHANTIER NANSOUTY Cité Pasteur. — Tél. 17-81 Grande vente de tous bois de chauffage : chêne scié, faissonnats, bûches de pin, bourrées, ligots, délignage en paquet. — LIVRAISON A DOMICILE.

Situation assurée en apprenant **STENO-DACTYLO ANGLAIS** 52 INTER OFFICE all. de Tourny (1er étage) 52

115 VIN ROUGE NOUVEAU VINICOLE NOUVELLE 115 l'hectol 22, rue Peyronnet l'hectol

VIN rouge vieux disponible, 105 fr. l'hecto nu. J. GALLY, r. de la Course, 81, Bx

VINS ROUGES ET BLANCS suis acheteur toutes quantités. MAS, 36, rue Grangeneuve, Bx.

BARRIQUES chai vidange blanc achetées 22, rue Castéja, Bx.

Achète bouteilles bordelaises. Faire off. E. Pinsan, 50, r. Borie, Bx

Institutrice diplômée, parlt anglais, donnerait leçons de français. S'adresser Mlle de Serres, chemin d'Arès, 4, Bordeaux.

A VENDRE près Bordeaux, château 15 pièces luxueuses meublées, 3 hect. vieux chênes et pins à abattre; 4 hect. vignes pl. rapport, cru classé; prairies, eau abond.; tout clôturé. Belles fermetures. Prix 40,000 fr. S'ad. cabinet A. Ourtoule, Langon

SUCCESSION Les héritiers de Labat Fois, décédé à Sainte-Bazeille, sont priés de se faire connaître au cabinet A. OURTOULE, Langon.

ON DEMANDE A LOUER dans le centre de Bordeaux vaste local pouvant servir d'entrepôt. Adresser les offres à la « Petite Gironde ».

OFFICIER de complément, mutilé de guerre, valide, connaissant industrie, s'intéressant aux questions d'apprentissage, demandé pour direction organisme industriel Bordeaux. Adresser offres : Etablissements CARDÉ, Bordeaux-La Bastide.

Voiture enfant état neuf à vendre, 15, c. Tournon, 3e étage.

Demandé un chaudronnier sur cuivre, 7, ch. de la Palu, Bdx.

ON demande bon tapissier. Se présenter 22, r. Vit.-Carles.

Achète attelage pour deux fins. S'adr. 104, r. Leyteire, Bordx.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) *Clinique WASSERMANN* 28, rue Vital-Carles, Bx ÉCOULEMENTS — Rétrécissements *Traitement en une séance*

MAGNÉTO neuf et occasion. Paul PETIT, seul spécialiste à Bordeaux, 18 bis, c. Victor-Hugo.

Situations stables Usine nouvelle environs Bordx demande personnel exercé Entr'autres contremaîtres, électriciens, mécaniciens, chauff. d'auto très bonne sténo-dactylographe. Ec. Cassait, Havas, Bx. Urgent.

ON DEMANDE bons manœuvres pour le dépôt des Tramways de Bordeaux. S'adresser rue du Commandant Marchand, Bordeaux.

STENO par correspondance. Douze leçons à 0f 50. Résultat sûr, rapide. Notice franco. *Société Sténographique de Bordeaux*, 15, rue Prévôté

1er AVIS Mme vve Labécot a vendu son Epicerie, rue Carpenteyre, 79. Opposit. reçues Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

2e AVIS Mlle Roulland a vendu son Epicerie, 35, rue Maxime-Lalanne. Oppos. reçues Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

EPICERIE Buvette à céd. Rec. 200 fr. p. j. Grand logement. Facilité. Prix 20,000 fr.
CAVE à céd., quart. populeux, 7 barriques par semaine. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

A V. pr. Fondaudège, Maison un étage, 6 p., 2 cab., grenier, électric. Bon état. Prix 17,500 fr. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

Réf. 1, 29 a., conn. direct. travaux bâtim., dessin, bonne instruction, dem. situation France ou colonie. Ecr. Zamba, Havas, Bx.

TEINTURERIE, 3, rue Lescure, 3, Bx — USINE LATASTE Tél. 13.37 — Replongeage de Tissus — TEINTURE EN PIÈCE ET EN FLOTTE — Travaux pour Confrères

MAISON rue Judaïque, 53, à vendre. S'adresser à l'étude de Me Larnaude, notaire, 26, cours de l'Intendance, 26.

ON DEMANDE de suite deux pièces vides dans maison très respectable, voisinage quai de Brazza ou extrémité av. Thiers, côté Cenon. Réponse avec adresse, prix du loyer et quand on peut visiter. Ecrire Martin, Agence Havas, Bx

Pastilles A. LLUX au Coquelicot — TOUTES LES PHARMACIES : 1f70

Bons ELECTRICIENS et MENUISIERS demandés. Société anonyme d'entreprises et de travaux, 152, rue de l'Eglise-St-Seurin, de 7 h. ½ à 8 h. ½ ou de 18 h. à 19 h.

A V. porcs de propriét. et porcelets. Lagriffe. Portets.

Savon de Ménage qualité supérieure garantie sans silicate, contre mandat poste ou remboursement, par postal de 10 kilos, 27 fr.; 5 kilos, 15 fr. SOCIÉTÉ DELPHINO PROVENÇALE, SALON (Bouches-du-Rhône)

HUILE d'olive vierge extra douce, 10 lit., 45 fr., mandat d'avance, contre remboursement, 1 fr. en plus franco. **SAVON** pur 72 %, postal 10 kil., 3f 25 fr.; par 5 postaux, 15f 85 fr., cont. remboursement, 1 fr. en plus franco Mlle MAURIN, MARSEILLE.

GARDENNE-GRUHIER, fabrique de peaux de lapins pour fourrures, fondée en 1891, BAR-SUR-AUBE (Aube), achète aux plus hauts prix, à la pièce ou au kilo, les peaux de lapins séchées. Règlement par mandat ou par chèque, par retour ou sans frais.

MACHINES A ÉCRIRE Location toutes marques, prix modérés. Inter-Office, 52, all. Tourny. T. 9.61.

J'achète tout : meubles, vêtiaire, bijoux, bicyclette, machine à coudre, etc. Massez, 26, c. Cicé.

DEMANDE p. scierie mécanique bons ouvr. scieurs, limeurs, un chauffeur, un jeune homme sachant conduire chevaux, munis bonnes références, bons salaires. — S'adresser à M. SALLAT, hôtel du Commerce, à Saint-Jean-d'Illac (Gironde).

Verrerie d'Eclairage Conditions avantageuses. SOUÈGES, 35, r. St-Remi, Bdx.

ÉLECTRICITÉ dans toutes ses applications, installations, réparations. REBOBINAGES COMPLETS Maye, 238, rue Ste-Catherine, Bx.

GRANDS PORTRAITS avec cadre noyer, 32f Florian, 11, rue Dauphine, Bx.

MACHINE A VAPEUR 18 chevaux, avec chaudière de 24mes chauffe, à vendre. S'adr. 74, r. Guillaume-Leblanc.

1er AVIS Vente d'Epicerie, rue Paulin, 92, par M. J. Roumat. Op. Bur. Aka, 12, Cours-Bordeaux

Transactions Immobilières et Commerciales BUREAU AKA 12, Galerie Bordelaise. — BORDEAUX

ON DEMANDE une vendeuse sérieuse, emploi de première, références exigées, 88, r. Sainte-Catherine.

FORGERONS, MECANICIEN. — On demande de bons forgerons et un bon ouvrier mécanicien pour entretien et réparations locomotives et grues à vapeur, 60, quai de Brazza, 60, Bordeaux-Bastide.

AUTO ECOLE 100f Leçons individuelles, brevet gar. J. Abos, 7, r. Laharpe, bd Bouscat

Tuiles et Briques TUYAUX GRÈS Peyrot, 8, place Tourny, Bordx.

OFFICE IMMOBILIER Vente de maisons, Propriétés, Rent. viagères, Fonds de comes, Prêts hypoth., Gérance d'imm. 6, r. Guill.-Brochon, Bordeaux.

ZÈBRE 6 HP 4 cyl., coupé cond. intér., roues métal. inter. Etat parfait. 6 HP 4 cyl. Torpédo 2 places. 6 HP 4 cyl. Roues métal. inter. 5 HP mono. Torpédo, 3 vitesses. Martin, 243, r. Judaïque, Bdx

Achèterai machine à écrire très bon état, préf. « Underwood ». Ecrire Corny, Ag. Havas, Bdx.

AUTOS torp., occ. uniq., état n. Paschoud, 46, r. Mandron, Bx

Réformé dactyl., angl., compt., dde empl. Ec. Dory, Havas Bx.

Dégustoirs, balances, salleron, etc., à v. 23, imp. Tanneries, 2 à 4 h

Comptable expérimenté dde de suite. Carde, 33, q. Queyries.

1er AVIS Mme d'Epicerie, 1, r. Saint-Etienne, Bx.

MOTEUR 12 à 15 HP de 210 volts, 50 périodes, demandé; 267, rue Judaïque, 267, Bordeaux.

Coiffeurs pour dames sont demandés chez M. Richard, 14, place de la Liberté, à Toulon. Situation unique. Ecr. avec référ.

OCCAS. A vend. matériel de café et belles glaces. Ec. YVON, 16, rue des Trois-Conils, 16, Bx.

Suis acheteur 100 m. grillage occasion, hauteur environ 2 mètres. SECRET, Créon (Gironde).

ACHÈTE toutes sortes de bouteilles et de marchandises. — HACHEMID, 166, c. Saint-Jean.

A 1er 4-5 p. eau, cave, r. St-Remi, 35

ON DEMANDE, 43 bis, rue d'Alzon, ouvrières domicile pr piquage et finissage de tentes.

AVANCES SUR SUCCESSIONS 18, rue Condillac, 18, Bordeaux.

VENTE AUX ENCHÈRES
Le dimanche 13 janvier 1918, à une heure trente de l'après-midi, sur une propriété située commune de Talence, chemin Bourgès, n° 2, près le chemin du Petit-Bois :
D'UN BEAU TROUPEAU composé de : 18 vaches de race bordelaise et hollandaise, 1 taureau, 40 truies ou porcs gros et petits et 2 chevaux
Me **BARINCOU** Commissaire-Priseur.
Au comptant, 10 % en sus.

SCIE RUBAN GUILLIET, volant 1 m., chariot 5 m., et une autre, volant 1 m., à refendre; une scie alternative à lame simple et une à lames multiples; raboteuses, dégauchisseuses, tours à bâtons. Bonat, à Montbron (Charte)

Achèter. 3 poêles chauffage. Offres Furet, 192, r. Ste-Catherine

Achèt. g. vôit. b. état p. jumeaux et s. à mang. Mone, Havas Bx.

HUILE D'OLIVE extra, raffinée blanche. La plus pure, la plus neutre, la meilleure. Par litre, 4 fr. 40 le litre. Par bonbonnes 15 litres, 4 fr. 25 le litre. — Dépôt : Veuve V. ALARY, 54, rue Capdeville, 54, Bordeaux.

VIOLONS, violoncelles, harpes, pianos achetés cher, 1, r. Prosper

BELLE USINE à louer dans Centre, force quarante HP électrique, transmissions, machines, outils, superficie 800 mèt., proximité voie ferrée, gares. — Pressé. Ecrire ALEC, Ag. Havas, Bordx.

BUREAU A LOUER 25 francs. 56, rue de la Devise.

PIANOS occas. état neuf, à v., 10, rue de la Chartreuse, Bdx.

Jne débte 15 a., sténo-dact., demde place. Faire offres Landreau, chemin Dutour, Caudéran (Gir.)

Jeune fille sténo-dactylo, capable, demande place dans maison sérieuse. Ec. Gizar, Havas Bx

ON DEMANDE LOUER bureau meublé, téléph., 2 ou 3 pièc. Faire offres Naucy, Ag. Havas Bx

IMMEUBLE à vendre avec chai, 1er, 2e étages et grenier, dans quartier Chartrons. Ecrire à Prudhomme, Ag. Havas, Bx.

CARTONNAGE. — On demande ouvrier sérieux et capable. Ecr. RIBOT, Ag. Havas, Bordx.

ON DEM. sténo-dactylo, bonne orthographe. Début, s'abstenir. — LOUIS, Ag. Havas, Bdx.

VOYAGEUR dem. représentations à la commission. Ecr. Ernot, Havas, Bx.

ACHETE MOTO MODERNE. — DOUARRE, Hure (Gde).

A vendre, lustre de salon électricité. 268, r. Judaïque, Bdx.

Usine guerre achète gros tours, radiale, étaux, limeurs. Ecr. Marcelle, Ag. Havas Bordeaux.

ON dem. bonne domestique, sachant faire cuisine. S'adr. 17, quai de Bacalan, 17, le matin.

Comptable expérim. ferait mises à jour et tous travx de comptabilité. Ecr. Laboit, Havas Bdx.

Achète comptant, grande propriété pins exploitables et sol. Pressé. Ec. Lanezval, Havas Bx.

Une ou deux pièces, accès facile, demdées p. bureau, centre ou immédiats. Ec. Hocq, Havas Bdx

Chai 450 tonnx à louer, foudre et tins à vendre, 15, r. Pasteur, à Caudéran. S'adresser au n. 16.

Chambre de milieu, état neuf, à vendre. S'adress. Deromagné, 289, chemin de Pessac, Pessac.

Appt 5-6 p. ddé, prox. lig. trams. Ecr. Guin. Ag. Havas Bordx.

(0f 30 le Numéro)
J'ai vu...
(Seize pages d'illustrations imprimées en roto-taille-douce)
public cette semaine :
LA GUERRE MARITIME : La fin du sous-marin allemand qui torpilla le "Château-renault", par Georges-G. Toudouze;
LES FRANÇAIS ENLÈVENT LE MONT TOMBA;
NOS CHIENS DE GUERRE SUR LE FRONT ITALIEN;
Les FLOTTILLES d'HYDRAVIONS CONVOIENT LES TRANSPORTS AMÉRICAINS;
LE 1er JANVIER EN BELGIQUE : Des femmes sont emmenées en esclavage par les Boches, etc., etc.
Le Numéro : 30 centimes
En vente dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.
L'EDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
Paris — 30, rue de Provence, 30 — Paris

FONDERIES D'OBUS Lampes spéc. p. vérific. p. et g. b. ASPE, 44, quai Bourgogne, Bdx.

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre au détail, 7 fr. 50 les 100 kilos; 69, rue de Kater, Bdx.

POMMES DE TERRE rose et jaune, 22 fr. les 75 kilos. 39, rue du Hamel, 39, Bordeaux.

LITHOGRAPHE Reporteur-conducteur demandé, sér. réf. exig. T. bon salaire. Andrieu, 16, r. Fr.-Bonie.

DAMES demandées pour représ. fac. et encaiss. App. fixes et commis. Mme Lamy, 47, r. Palais-Gallien, 9 à 11 et 3 à 5

TONNELIERS AVIS. On achèterait outillage. S'er au débit, 56 bis, r. Brach, Bx

BONS MOULEURS fonte demdés, 1, r. du Portail, Bx.

A louer r. du Grand-Maurian, 67 (St-Augustin), grd jardin et construct. p. dépôt marchand. P. visit., le vendredi, de 3 à 4 h.

A VENDRE deux wagons bois en grume, frênes, ormeaux, peupliers. Vve Durand et Fils, Montpont-s.-l'Isle (Dordne).

DEMANDE domestique 35 à 45 ans, femme de la campagne de préférence, ayt été déjà placée, moralité exigée. Ecr. Ritaud, Le Bouscat (Gde).

A V. moteur gaz pauvre Winterthur 25-27 HP, volant lourd av. gazog. Boutiller, ét. neuf. Filhol, constr., 46, rue Aug.-Gué, Agen.

ON DEMANDE comptable, Monsieur ou Dame, bonnes références, connaissant bien tenue des livres. — Ecr. : M. BOURDERON, Sarrancolin (Htes-Pyrén.).

AU CANTONNEMENT
est le sujet adopté cette semaine par nos humoristes
CH. GENTY, MARCEL CAPY, HAUTOT, PAVIS LE RALLIC, MARS TRICK, H. FOURNIER, QUINT, etc., etc.,
dans le numéro de
LA BAÏONNETTE
LE PREMIER ILLUSTRÉ SATIRIQUE FRANÇAIS
Joyeux et spirituel, G. DE PAWLOWSKI vous y servira de guide, et vous passerez d'agréables moments en cette aimable compagnie.
AU CANTONNEMENT
Le Numéro : 30 centimes.
En vente dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.
L'EDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
PARIS — 30, rue de Provence, 30 — PARIS

Parc Bordelais. A v. j. m. un ét. vue s. le parc. S'er 29, r. Laseppe

ON DEMANDE ouvrières papetières, 28, r. Pas-St-Georges.

A V. double poney attelé, 9 ans. S'ad. M. Mirouze, Ambarès (Gde)

Coupeuses au tranchet demandées, 8, pl. Amédée-Larrieu, Bx.

A V. machine à coudre Pfaff d'atelier, 8, pl. Amédée-Larrieu, Bx

On demde concierge et garçon courses hôtel, 4, r. de Condé.

A VENDRE 10 RADIATEURS p. chauffage vapeur. OMNIA, 189, rue Fondaudège, 189, Bdx.

PAILLONS p. bou